#### RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

#### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

\*\*\*\*\*

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES BIOMÉDICALES



#### REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland \*\*\*\*\*

#### MINISTRY OF HIGHER EDUCATION \*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

FACULTY OF MEDICINE AND BIOMEDICAL **SCIENCES** 

#### Département de Gynécologie-obstétrique

# FACTEURS ASSOCIES A L'UTILISATION DE LA **CONTRACEPTION A LA SUITE D'UN** AVORTEMENT CLANDESTIN DANS DEUX HOPITAUX DE YAOUNDE

Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du DES de Gynécologie-Obstétrique

Par:

### Dr NSEFOUM MBA Julien Cyrille

Matricule N° 20S1539

**Directeur:** 

**Co-directeurs:** 

#### Professeur MVE KOH Valère Salomon

Maitre de Conférences en Gynécologie-Obstétrique

**Dr METOGO NTSAMA Junie** 

Maitre-Assistant en Gynécologie-Obstétrique

Dr MBOUA BATOUM Véronique

Maitre-Assistant en Gynécologie- Obstétrique

Année académique 2023-2024

#### RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

#### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

\*\*\*\*\*\*\*\*

#### UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

#### FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES BIOMÉDICALES

\*\*\*\*\*\*



#### REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

#### MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

\*\*\*\*\*

#### THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

# FACULTY OF MEDICINE AND BIOMEDICAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

#### Département de Gynécologie-obstétrique

# FACTEURS ASSOCIES A L'UTILISATION DE LA CONTRACEPTION A LA SUITE D'UN AVORTEMENT CLANDESTIN DANS DEUX HOPITAUX DE YAOUNDE

Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du DES de Gynécologie-Obstétrique

Par:

### **Dr NSEFOUM MBA Julien Cyrille**

Matricule N° 20S1539

Date de soutenance : Lundi 23 Septembre 2024

Jury de Mémoire:

Président du jury : Professeur KASIA Jean Marie **Équipe d'encadrement :** 

Directeur:

Professeur MVE KOH Valère Salomon

Maitre de Conférences en Gynécologie-Obstétrique

Rapporteur:

Pr MVE KOH Valère Salomon

Membres du jury : Pr BELINGA Etienne Dr TOMPEEN Isidore Co-directeurs : Dr METOGO NTSAMA Junie

Maitre-Assistant en Gynécologie-Obstétrique

Dr MBOUA BATOUM Véronique

Maitre-Assistant en Gynécologie- Obstétrique

Année académique 2023-2024

### TABLE DES MATIERES

_Toc177949607DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET ACADEMIQUE	vi
SERMENT D'HIPPOCRATE	xix
RESUME	XX
ABSTRACT	xxi
LISTE DES ABREVIATIONS	xxii
LISTE DES FIGURES	XXV
LISTE DES TABLEAUX	xxvi
CHAPITRE I : INTRODUCTION	1
I.1 Problématique - intérêt	2
I.2. Justification de l'étude	3
I.3. Question de recherche	3
I.4. Hypothèse de recherche	3
I.5. Objectifs	4
I.6 Définitions des termes opérationnels	4
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE	5
A. Rappel des connaissances	6
II.1. Généralités	6
II.2. Étude clinique des avortements	13
II.3. Les Soins Après Avortement (SAA)	29
B. LA CONTRACEPTION	30
II.4. Méthodes hormonales	30
II.5. La méthode chirurgicale (stérilisation à visée contraceptive)	37
II.6. Les méthodes mécaniques	38
II.7. La contraception d'urgence :	40
II.8. Les méthodes naturelles	41
II.9. Les méthodes contraceptives du post-partum selon le type d'allaitement	44
C. Etat de publications sur le sujet	45
II.10 Fréquence	45
II.11 Facteurs socio-démographiques	45
II.12. Facteurs cliniques	45

CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE46
III.1. Type d'étude
III.2 Lieu d'étude
III.3 Période et durée de l'étude
III.4 Population d'étude
III.5 Echantillonnage
III.6. Ressources humaines :
III.7. Ressources matérielles :
III.8. PROCEDURE
CHAPITRE IV: RESULTATS52
IV.1. Recrutement de la population d'étude
IV.2. Fréquence d'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin 54
IV.3. Caractéristiques sociodémographiques associées à l'utilisation de la contraception à la
suite d'un avortement clandestin55
IV.4. Caractéristiques cliniques associées à l'utilisation de la contraception à la suite d'ur
avortement clandestin
IV.5. Association entre connaissances sur la contraception et utilisation de la contraception à
la suite d'un avortement clandestin
CHAPITRE V : DISCUSSION67
V.1. Fréquence
V.2. Facteurs socio-démographiques
V.3. Facteurs cliniques
V.4. Limites de l'étude
CONCLUSION71
RECOMMANDATIONS71
REFERENCES71
ANNEXES

Facteurs associés à l'utilisation de la contraception à la	a suite d'un avortement clandestin dans
deux hôpitaux de Ya	oundé

### **DEDICACE**

Je dédie mon travail à mes parents pour tout leur soutien

### **REMERCIEMENTS**

☐ Au Souverain JEHOVAH pour tes toutes ses bénédictions dans ma vie.
☐ À mon maitre et Directeur de mémoire <b>Pr MVE KOH Valère Salomon</b> , qui a accepté
de conduire ce travail de recherché. Votre rigueur scientifique, votre disponibilité, votre
simplicité et votre humilité forcent le respect et l'admiration. Plus qu'un maitre nous avons
trouvé en vous un père qui était toujours à notre écoute. Vos qualités personnelles et humaines
nous servent d'exemples. Veuillez trouver ici cher professeur l'assurance de notre estime et de
notre profond respect à votre égard.
☐ Au <b>Dr METOGO NTSAMA Junie</b> , nous vous remercions de nous avoir honorés par
votre encadrement. Vous avez accepté aimablement de codiriger ce travail. Cet honneur nous
touche infiniment. Nous tenons à vous exprimer notre estime et notre profonde reconnaissance.
□ Au Dr MBOUA BATOUM Véronique, pour tous les conseils et l'encadrement
rigoureux.
☐ À Mme le Doyen de la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Yaoundé
I, Pr  MEKA  Esther,  par  votre  compétence,  votre  organisation,  vous  avez  formé  et  vous  formez  formé  formé  et  vous  formez  formé  formez  formé  formez  formé  formez  formé  formé  formez  formé  formez  formé  formé  formé  formez  formé  formez  formé  formez  formé  formé  formez  formé  formez  formé  formé  formez  formé  formé  formez  formé  fo
des personnes compétentes et de bonne moralité pour l'humanité entière.
☐ Aux <b>Président et honorables membres du jury</b> pour avoir accepté de lire mon travail
et de l'avoir évalué. Je vous remercie pour vos remarques nécessaires à l'amélioration de ce
travail.
□ Au <b>personnel enseignant et administratif</b> de la Faculté de Médecine et des Sciences
Biomédicales de l'université de Yaoundé I, pour l'intérêt que vous accordez aux résidents en
plus de la qualité de l'enseignement dispensé.
☐ Aux <b>Directeurs</b> ainsi qu'au staff des hôpitaux Central, Gynéco-obstétrique et
Pédiatrique de Yaoundé, pour m'avoir accueilli dans les structures dont vous avez la charge.
☐ A tous les enseignants du département de gynécologie-obstétrique, maitres de stage et
gynécologue-obstétriciens pour la formation, l'encadrement et les conseils pratiques.
☐ À Mes frères et sœurs pour tous les conseils et le soutien apportés lors de la réalisation
de ce travail.
☐ À mes promotionnaires résidents plus particulièrement aux membres du B-Lynch group
pour ces années de partage académique et tous les moments conviviaux.
☐ A tous les membres de l'Association des Résidents et Internes de Gynécologie-
Obstétrique du Cameroun (ARIGOC).
☐ A Madame ASSAKO Anne, Ma'a Mado et Mme MBAZOA Pegggy pour leurs

disponibilités, toujours à l'écoute des étudiants que Dieu vous bénisse.
1
☐ Et à tous ceux que je n'ai pas pu citer individuellement,
Merci pour vos précieux conseils.

# LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET ACADEMIQUE

#### 1. PERSONNEL ADMINISTRATIF

**Doyen :** Pr NGO UM Esther Juliette épse MEKA

Vice-Doyen chargé de la programmation et du suivi des activités académiques :

Pr NTSAMA ESSOMBA Claudine Mireille

Vice-Doyen chargé de la Recherche et de la Coopération : Pr ZEH Odile Fernande

Vice-Doyen chargé de la Scolarité, des Statistiques et du Suivi des Etudiants : Pr NGANOU

Chris Nadège épse GNINDJIO

Chef de la Division des Affaires Académiques, de la Scolarité et de la Recherche :

Dr VOUNDI VOUNDI Esther

Chef de la Division Administrative et Financière : Mme ESSONO EFFA Muriel Glawdis

Coordonnateur Général du Cycle de Spécialisation : Pr NJAMNSHI Alfred KONGNYU

Chef de Service Financier : Mme NGAMALI NGOU Mireille Albertine épse WAH

Chef de Service Adjoint Financier: Mme MANDA BANA Marie Madeleine épse ENGUENE

Chef de Service de l'Administration Générale et du Personnel: Pr SAMBA Odette

NGANO épse TCHOUAWOU

Chef de Service des Diplômes, des Programmes d'enseignement et de la Recherche : Mme ASSAKO Anne DOOBA

Chef de Service Adjoint des Diplômes, des Programmes d'enseignement et de la

Recherche: Dr NGONO AKAM MARGA Vanina

Chef de Service de la Scolarité et des Statistiques : Mme BIENZA Aline

Chef de Service Adjoint de la Scolarité et des Statistiques : Mme FAGNI MBOUOMBO AMINA épse ONANA

Chef de Service du Matériel et de la Maintenance : Mme HAWA OUMAROU

Chef de Service Adjoint du Matériel et de la Maintenance: Dr MPONO EMENGUELE Pascale épse NDONGO

Bibliothécaire en Chef par intérim : Mme FROUISSOU née MAME Marie-Claire

Comptable Matières: M. MOUMEMIE NJOUNDIYIMOUN MAZOU

#### 2. COORDONNATEURS DES CYCLES ET RESPONSABLES DES FILIERES

Coordonnateur Filière Médecine Bucco-dentaire : Pr BENGONDO MESSANGA Charles

Coordonnateur de la Filière Pharmacie : Pr NTSAMA ESSOMBA Claudine

Coordonnateur Filière Internat: Pr ONGOLO ZOGO Pierre

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Anatomie Pathologique : Pr SANDO

Zacharie

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Anesthésie Réanimation : Pr ZE MINKANDE Jacqueline

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Chirurgie Générale : Pr NGO NONGA Bernadette

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Gynécologie et Obstétrique : Pr DOHBIT Julius SAMA

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Médecine Interne: Pr NGANDEU Madeleine

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Pédiatrie : Pr MAH Evelyn MUNGYEH

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Biologie Clinique : Pr KAMGA FOUAMNO Henri Lucien

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Radiologie et Imagerie Médicale: Pr ONGOLO ZOGO Pierre

Coordonnateur du Cycle de Spécialisation en Santé Publique : Pr TAKOUGANG Innocent

Coordonnateur de la formation Continue : Pr KASIA Jean Marie

Point focal projet: Pr NGOUPAYO Joseph

Responsable Pédagogique CESSI : Pr ANKOUANE ANDOULO Firmin

#### 3. DIRECTEURS HONORAIRES DU CUSS

Pr MONEKOSSO Gottlieb (1969-1978)

Pr EBEN MOUSSI Emmanuel (1978-1983)

Pr NGU LIFANJI Jacob (1983-1985)

Pr CARTERET Pierre (1985-1993)

#### 4. DOYENS HONORAIRES DE LA FMSB

Pr SOSSO Maurice Aurélien (1993-1999)

Pr NDUMBE Peter (1999-2006)

Pr TETANYE EKOE Bonaventure (2006-2012)

Pr EBANA MVOGO Côme (2012-2015)

Pr ZE MINKANDE Jacqueline (2015-2024)

#### 5. PERSONNEL ENSEIGNANT

N°	NOMS ET PRENOMS	GRADE	DISCIPLINE		
DEI	DEPARTEMENT DE CHIRURGIE ET SPECIALITES				
1	SOSSO Maurice Aurélien (CD)	P	Chirurgie Générale		
2	DJIENTCHEU Vincent de Paul	P	Neurochirurgie		
3	ESSOMBA Arthur (CD par Intérim)	P	Chirurgie Générale		
4	HANDY EONE Daniel	P	Chirurgie Orthopédique		
5	MOUAFO TAMBO Faustin	P	Chirurgie Pédiatrique		
6	NGO NONGA Bernadette	P	Chirurgie Générale		
7	NGOWE NGOWE Marcellin	P	Chirurgie Générale		
8	OWONO ETOUNDI Paul	P	Anesthésie-Réanimation		
9	ZE MINKANDE Jacqueline	P	Anesthésie-Réanimation		
10	BAHEBECK Jean	MCA	Chirurgie Orthopédique		
11	BANG GUY Aristide	MCA	Chirurgie Générale		
12	BENGONO BENGONO Roddy Stéphan	MCA	Anesthésie-Réanimation		
13	JEMEA Bonaventure	MCA	Anesthésie-Réanimation		
14	BEYIHA Gérard	MC	Anesthésie-Réanimation		
15	EYENGA Victor Claude	MC	Chirurgie/Neurochirurgie		
16	FOUDA Pierre Joseph	MC	Chirurgie/Urologie		
17	GUIFO Marc Leroy	MC	Chirurgie Générale		
18	NGO YAMBEN Marie Ange	MC	Chirurgie Orthopédique		
19	TSIAGADIGI Jean Gustave	MC	Chirurgie Orthopédique		
20	AMENGLE Albert Ludovic	MA	Anesthésie-Réanimation		
21	BELLO FIGUIM	MA	Neurochirurgie		
22	BIWOLE BIWOLE Daniel Claude Patrick	MA	Chirurgie Générale		
23	FONKOUE Loïc	MA	Chirurgie Orthopédique		
24	KONA NGONDO François Stéphane	MA	Anesthésie-Réanimation		
25	MBOUCHE Landry Oriole	MA	Urologie		
26	MEKEME MEKEME Junior Barthelemy	MA	Urologie		
27	MULUEM Olivier Kennedy	MA	Orthopédie-Traumatologie		
28	NWAHA MAKON Axel Stéphane	MA	Urologie		
29	SAVOM Eric Patrick	MA	Chirurgie Générale		
30	AHANDA ASSIGA	CC	Chirurgie Générale		

31	BIKONO ATANGANA Ernestine Renée	CC	Neurochirurgie
32	BWELE Georges	CC	Chirurgie Générale
33	EPOUPA NGALLE Frantz Guy	CC	Urologie
34	FOUDA Jean Cédrick	CC	Urologie
35	IROUME Cristella Raïssa BIFOUNA épse NTYO'O NKOUMOU	CC	Anesthésie-Réanimation
36	MOHAMADOU GUEMSE Emmanuel	CC	Chirurgie Orthopédique
37	NDIKONTAR KWINJI Raymond	CC	Anesthésie-Réanimation
38	NYANIT BOB Dorcas	CC	Chirurgie Pédiatrique
39	OUMAROU HAMAN NASSOUROU	CC	Neurochirurgie
40	ARROYE BETOU Fabrice Stéphane	AS	Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire
41	ELA BELLA Amos Jean-Marie	AS	Chirurgie Thoracique
42	FOLA KOPONG Olivier	AS	Chirurgie
43	FOSSI KAMGA GACELLE	AS	Chirurgie Pédiatrique
44	GOUAG	AS	Anesthésie Réanimation
45	MBELE Richard II	AS	Chirurgie Thoracique
46	MFOUAPON EWANE Hervé Blaise	AS	Neurochirurgie
47	NGOUATNA DJEUMAKOU Serge Rawlings	AS	Anesthésie-Réanimation
48	NYANKOUE MEBOUINZ Ferdinand	AS	Chirurgie Orthopédique et Traumatologique
DEI	PARTEMENT DE MEDECINE INTERNE	ET SPEC	IALITES
49	SINGWE Madeleine épse NGANDEU (CD)	P	Médecine Interne/Rhumatologie
50	ANKOUANE ANDOULO	P	Médecine Interne/ Hépato-Gastro- Entérologie
51	ASHUNTANTANG Gloria Enow	P	Médecine Interne/Néphrologie
52	BISSEK Anne Cécile	P	Médecine Interne/Dermatologie
53	KAZE FOLEFACK François	P	Médecine Interne/Néphrologie
54	KUATE TEGUEU Calixte	P	Médecine Interne/Neurologie
55	KOUOTOU Emmanuel Armand	P	Médecine Interne/Dermatologie
56	MBANYA Jean Claude	P	Médecine Interne/Endocrinologie
57	NDOM Paul	P	Médecine Interne/Oncologie

58	NJAMNSHI Alfred KONGNYU	P	Médecine Interne/Neurologie
59	NJOYA OUDOU	P	Médecine Interne/Gastroentérologie
60	SOBNGWI Eugène	P	Médecine Interne/Endocrinologie
61	PEFURA YONE Eric Walter	P	Médecine Interne/Pneumologie
62	BOOMBHI Jérôme	MCA	Médecine Interne/Cardiologie
63	FOUDA MENYE Hermine Danielle	MCA	Médecine Interne/Néphrologie
64	HAMADOU BA	MCA	Médecine Interne/Cardiologie
65	MENANGA Alain Patrick	MCA	Médecine Interne/Cardiologie
66	NGANOU Chris Nadège	MCA	Médecine Interne/Cardiologie
67	KOWO Mathurin Pierre	MC	Médecine Interne/ Hépato-Gastro- Entérologie
68	KUATE née MFEUKEU KWA Liliane Claudine	MC	Médecine Interne/Cardiologie
69	NDONGO AMOUGOU Sylvie	MC	Médecine Interne/Cardiologie
70	ESSON MAPOKO Berthe Sabine épse PAAMBOG	MA	Médecine Interne/Oncologie Médicale
71	ETOA NDZIE épse ETOGA Martine Claude	MA	Médecine Interne/Endocrinologie
72	MAÏMOUNA MAHAMAT	MA	Médecine Interne/Néphrologie
73	MASSONGO MASSONGO	MA	Médecine Interne/Pneumologie
74	MBONDA CHIMI Paul-Cédric	MA	Médecine Interne/Neurologie
75	NDJITOYAP NDAM Antonin Wilson	MA	Médecine Interne/Gastroentérologie
76	NDOBO épse KOE Juliette Valérie Danielle	MA	Médecine Interne/Cardiologie
77	NGAH KOMO Elisabeth	MA	Médecine Interne/Pneumologie
78	NGARKA Léonard	MA	Médecine Interne/Neurologie
79	NKORO OMBEDE Grâce Anita	MA	Médecine Interne/Dermatologue
80	NTSAMA ESSOMBA Marie Josiane épse EBODE	MA	Médecine Interne/Gériatrie
81	OWONO NGABEDE Amalia Ariane	MA	Médecine Interne/Cardiologie Interventionnelle
82	ATENGUENA OBALEMBA Etienne	СС	Médecine Interne/Cancérologie Médicale
83	DEHAYEM YEFOU Mesmin	CC	Médecine Interne/Endocrinologie
84	FOJO TALONGONG Baudelaire	CC	Médecine Interne/Rhumatologie
85	KAMGA OLEN Jean Pierre Olivier	CC	Médecine Interne/Psychiatrie

86 EKOBENA  87 MINTOM MEDJO Pierre Didier  88 NTONE ENYIME Félicien  89 NZANA Victorine Bandolo épse FORKWA MBAH  90 ANABA MELINGUI Victor Yves  91 EBENE MANON Guillaume  92 ELIMBY NGANDE Lionel Patrick Joël  93 KUABAN Alain  94 NKECK Jan René  95 NSOUNFON ABDOU WOUOLIYOU  96 NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel  97 TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola  DEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE  98 ZEH Odile Fernande (CD)  99 GUEGANG GOUJOU. Emilienne  P Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora  100 MOIFO Boniface  P Radiologie/Imagerie Médic  101 ONGOLO ZOGO Pierre  MÉdecine Interne/Endocrin  Médecine Interne/Endocrin  Médecine Interne/Pneumologie  Médecine Interne/Pneumologie  AS Médecine Interne/Pneumologie  AS Médecine Interne/Pneumologie  Médecine Interne/Néphrologie  Médecine Interne/Néph	gie ie gie logie gie gie		
88 NTONE ENYIME Félicien  NZANA Victorine Bandolo épse FORKWA MBAH  90 ANABA MELINGUI Victor Yves AS Médecine Interne/Néphrolo 91 EBENE MANON Guillaume AS Médecine Interne/Cardiolo 92 ELIMBY NGANDE Lionel Patrick Joël AS Médecine Interne/Néphrolo 93 KUABAN Alain AS Médecine Interne/Pneumolo 94 NKECK Jan René AS Médecine Interne 95 NSOUNFON ABDOU WOUOLIYOU AS Médecine Interne/Pneumolo 96 NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel AS Médecine Interne/Pneumolo 97 TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola AS Médecine Interne/Psychiatr  DEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE  98 ZEH Odile Fernande (CD) P Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora 100 MOIFO Boniface P Radiologie/Imagerie Médic 101 ONGOLO ZOGO Pierre MCA Radiologie/Imagerie Médic 102 SAMBA Odette NGANO MC Biophysique/Physique Médic	gie logie gie		
NZANA Victorine Bandolo épse FORKWA MBAH  OC Médecine Interne/Néphrolo Médecine Interne/Néphrolo Médecine Interne/Rhumato Médecine Interne/Rhumato Médecine Interne/Cardiolo Médecine Interne/Cardiolo Médecine Interne/Cardiolo Médecine Interne/Néphrolo Médecine Interne/Néphrolo Médecine Interne/Pheumolo Médecine Interne/Pheumolo Médecine Interne Médecine Interne Médecine Interne/Pheumolo Médecine Interne/Ph	gie logie gie		
MBAH  OCC Médecine Interne/Néphrolo  MBAH  MANABA MELINGUI Victor Yves  AS Médecine Interne/Rhumato  BEBNE MANON Guillaume  AS Médecine Interne/Cardiolog  ELIMBY NGANDE Lionel Patrick Joël  AS Médecine Interne/Néphrolog  KUABAN Alain  AS Médecine Interne/Pneumolog  NKECK Jan René  AS Médecine Interne  NSOUNFON ABDOU WOUOLIYOU  AS Médecine Interne/Pneumolog  NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel  NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel  TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola  AS Médecine Interne/Pneumolog  AS Médecine Interne/Pneumolog  REH Odile Fernande (CD)  PRadiologie/Imagerie Médic  BUEGANG GOUJOU. Emilienne  PImagerie Médicale/Neurora  MOIFO Boniface  PRadiologie/Imagerie Médic  NGA Radiologie/Imagerie Médic	logie gie		
MBAH  90 ANABA MELINGUI Victor Yves  AS Médecine Interne/Rhumato  91 EBENE MANON Guillaume  AS Médecine Interne/Cardiolog  92 ELIMBY NGANDE Lionel Patrick Joël  AS Médecine Interne/Néphrolog  93 KUABAN Alain  AS Médecine Interne/Pneumolog  94 NKECK Jan René  AS Médecine Interne  95 NSOUNFON ABDOU WOUOLIYOU  AS Médecine Interne/Pneumolog  96 NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel  97 TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola  AS Médecine Interne/Pneumolog  98 ZEH Odile Fernande (CD)  P Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora  100 MOIFO Boniface  P Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora  101 ONGOLO ZOGO Pierre  MCA Radiologie/Imagerie Médicale/Physique Médicale/Physi	logie gie		
91 EBENE MANON Guillaume  92 ELIMBY NGANDE Lionel Patrick Joël AS Médecine Interne/Cardiology 93 KUABAN Alain  94 NKECK Jan René 95 NSOUNFON ABDOU WOUOLIYOU  96 NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel AS Médecine Interne/Pneumology 97 TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola AS Médecine Interne/Psychiatr  DEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE  98 ZEH Odile Fernande (CD)  99 GUEGANG GOUJOU. Emilienne  P Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora 100 MOIFO Boniface  P Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora 101 ONGOLO ZOGO Pierre  MCA Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora 102 SAMBA Odette NGANO  MC Biophysique/Physique Médicale/Neurora 103 MC Biophysique/Physique Médicale/Neurora 104 Biophysique/Physique Médicale/Neurora 105 SAMBA Odette NGANO  MC Biophysique/Physique Médicale/Neurora 106 MC Biophysique/Physique Médicale/Neurora 107 SAMBA Odette NGANO  MC Biophysique/Physique Médicale/Neurora 108 Biophysique/Physique Médicale/Neurora 109 SAMBA Odette NGANO  MC Biophysique/Physique Médicale/Neurora 100 MC Biophysique/Physique Médicale/Neurora	gie gie		
92 ELIMBY NGANDE Lionel Patrick Joël AS Médecine Interne/Néphrology KUABAN Alain AS Médecine Interne/Pneumology NKECK Jan René AS Médecine Interne Médecine Interne Médecine Interne Médecine Interne/Pneumology NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel AS Médecine Interne/Pneumology TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola AS Médecine Interne/Psychiatr DEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE  98 ZEH Odile Fernande (CD) P Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora GUEGANG GOUJOU. Emilienne P Imagerie Médicale/Neurora 100 MOIFO Boniface P Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora MCA Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora MCA Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora MCA Radiologie/Imagerie Médicale/Neurora MCA Biophysique/Physique Médicale/Physique Physique Physiqu	gie		
93 KUABAN Alain 94 NKECK Jan René 95 NSOUNFON ABDOU WOUOLIYOU 96 NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel 97 TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola 98 ZEH Odile Fernande (CD) 99 GUEGANG GOUJOU. Emilienne 100 MOIFO Boniface 101 ONGOLO ZOGO Pierre 102 SAMBA Odette NGANO 1 Médecine Interne/Pneumole AS Médecine Interne/Pneumole AS Médecine Interne/Psychiatr AS Médecine Interne/Pneumole			
94 NKECK Jan René 95 NSOUNFON ABDOU WOUOLIYOU 96 NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel 97 TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola  BEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE  98 ZEH Odile Fernande (CD) 99 GUEGANG GOUJOU. Emilienne 100 MOIFO Boniface 101 ONGOLO ZOGO Pierre 102 SAMBA Odette NGANO  Médecine Interne/Pneumologie/Imagerie Médicale/Neuroragerie Médicale/Neuror	ogie		
95 NSOUNFON ABDOU WOUOLIYOU AS Médecine Interne/Pneumole 96 NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel AS Médecine Interne/Pneumole 97 TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola AS Médecine Interne/Psychiatr  DEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE  98 ZEH Odile Fernande (CD) P Radiologie/Imagerie Médic 99 GUEGANG GOUJOU. Emilienne P Imagerie Médicale/Neurora 100 MOIFO Boniface P Radiologie/Imagerie Médic 101 ONGOLO ZOGO Pierre MCA Radiologie/Imagerie Médic 102 SAMBA Odette NGANO MC Biophysique/Physique Médic			
96 NTYO'O NKOUMOU Arnaud Laurel AS Médecine Interne/Pneumole 97 TCHOUANKEU KOUNGA Fabiola AS Médecine Interne/Psychiatr DEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE 98 ZEH Odile Fernande (CD) P Radiologie/Imagerie Médic 99 GUEGANG GOUJOU. Emilienne P Imagerie Médicale/Neurora 100 MOIFO Boniface P Radiologie/Imagerie Médic 101 ONGOLO ZOGO Pierre MCA Radiologie/Imagerie Médic 102 SAMBA Odette NGANO MC Biophysique/Physique Médicale/Physique Physique P			
97TCHOUANKEU KOUNGA FabiolaASMédecine Interne/PsychiatrDEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE98ZEH Odile Fernande (CD)PRadiologie/Imagerie Médicale/Neurora99GUEGANG GOUJOU. EmiliennePImagerie Médicale/Neurora100MOIFO BonifacePRadiologie/Imagerie Médicale/Neurora101ONGOLO ZOGO PierreMCARadiologie/Imagerie Médicale/Neurora102SAMBA Odette NGANOMCBiophysique/Physique Médicale/Physique Physique P	ogie		
DEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE98ZEH Odile Fernande (CD)PRadiologie/Imagerie Médicale/Neurora99GUEGANG GOUJOU. EmiliennePImagerie Médicale/Neurora100MOIFO BonifacePRadiologie/Imagerie Médicale/Neurora101ONGOLO ZOGO PierreMCARadiologie/Imagerie Médicale/Neurora102SAMBA Odette NGANOMCBiophysique/Physique Médicale/Neurora	ogie		
98ZEH Odile Fernande (CD)PRadiologie/Imagerie Médic99GUEGANG GOUJOU. EmiliennePImagerie Médicale/Neurora100MOIFO BonifacePRadiologie/Imagerie Médic101ONGOLO ZOGO PierreMCARadiologie/Imagerie Médic102SAMBA Odette NGANOMCBiophysique/Physique Médic	ie		
99 GUEGANG GOUJOU. Emilienne P Imagerie Médicale/Neurora 100 MOIFO Boniface P Radiologie/Imagerie Médic 101 ONGOLO ZOGO Pierre MCA Radiologie/Imagerie Médic 102 SAMBA Odette NGANO MC Biophysique/Physique Méd	DEPARTEMENT D'IMAGERIE MEDICALE ET RADIOLOGIE		
100MOIFO BonifacePRadiologie/Imagerie Médic101ONGOLO ZOGO PierreMCARadiologie/Imagerie Médic102SAMBA Odette NGANOMCBiophysique/Physique Méd	ale		
101ONGOLO ZOGO PierreMCARadiologie/Imagerie Médic102SAMBA Odette NGANOMCBiophysique/Physique Méd	diologie		
102 SAMBA Odette NGANO MC Biophysique/Physique Méd	ale		
	ale		
	icale		
103 MBEDE Maggy épse ENDEGUE MANGA MA Radiologie/Imagerie Médic	ale		
104 MEKA'H MAPENYA Ruth-Rosine CC Radiothérapie			
105 NWATSOCK Joseph Francis CC Radiologie/Imagerie	Médicale		
Médecine Nucléaire			
106         SEME ENGOUMOU Ambroise Merci         CC         Radiologie/Imagerie Médic	ale		
107 ABO'O MELOM Adèle Tatiana AS Radiologie et Imagerie Méd	licale		
DEPARTEMENT DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE			
NGO UM Esther Juliette épse MEKA MCA Gynécologie-Obstétrique			
(CD)			
109 FOUMANE Pascal P Gynécologie-Obstétrique			
110 KASIA Jean Marie P Gynécologie-Obstétrique			
111 KEMFANG NGOWA Jean Dupont P Gynécologie-Obstétrique			
112 MBOUDOU Émile P Gynécologie-Obstétrique			

113	MBU ENOW Robinson	P	Gynécologie-Obstétrique
114	NKWABONG Elie	P	Gynécologie-Obstétrique
115	TEBEU Pierre Marie	P	Gynécologie-Obstétrique
116	BELINGA Etienne	MCA	Gynécologie-Obstétrique
117	ESSIBEN Félix	MCA	Gynécologie-Obstétrique
118	FOUEDJIO Jeanne Hortence	MCA	Gynécologie-Obstétrique
119	NOA NDOUA Claude Cyrille	MCA	Gynécologie-Obstétrique
120	DOHBIT Julius SAMA	MC	Gynécologie-Obstétrique
121	MVE KOH Valère Salomon	MC	Gynécologie-Obstétrique
122	EBONG Cliford EBONTANE	MA	Gynécologie-Obstétrique
123	MBOUA BATOUM Véronique Sophie	MA	Gynécologie-Obstétrique
124	MENDOUA Michèle Florence épse NKODO	MA	Gynécologie-Obstétrique
125	METOGO NTSAMA Junie Annick	MA	Gynécologie-Obstétrique
126	NSAHLAI Christiane JIVIR FOMU	MA	Gynécologie-Obstétrique
127	NYADA Serge Robert	MA	Gynécologie-Obstétrique
128	TOMPEEN Isidore	CC	Gynécologie-Obstétrique
129	MPONO EMENGUELE Pascale épse NDONGO	AS	Gynécologie-Obstétrique
130	NGONO AKAM Marga Vanina	AS	Gynécologie-Obstétrique

DEPARTEMENT D'OPHTALMOLOGIE, D'ORL ET DE STOMATOLOGIE			
131	DJOMOU François (CD)	P	ORL
132	ÉPÉE Émilienne épse ONGUENE	P	Ophtalmologie
133	KAGMENI Gilles	P	Ophtalmologie
134	NDJOLO Alexis	P	ORL
135	NJOCK Richard	P	ORL
136	OMGBWA EBALE André	P	Ophtalmologie
137	BILLONG Yannick	MCA	Ophtalmologie
138	DOHVOMA Andin Viola	MCA	Ophtalmologie
139	EBANA MVOGO Stève Robert	MCA	Ophtalmologie
140	KOKI Godefroy	MCA	Ophtalmologie
141	MINDJA EKO David	MC	ORL/Chirurgie Maxillo-Faciale
142	NGABA Olive	MC	ORL
143	AKONO ZOUA épse ETEME Marie Evodie	MA	Ophtalmologie
144	ANDJOCK NKOUO Yves Christian	MA	ORL
145	ATANGA Léonel Christophe	MA	ORL-Chirurgie Cervico-Faciale
146	MEVA'A BIOUELE Roger Christian	MA	ORL-Chirurgie Cervico-Faciale
147	MOSSUS Yannick	MA	ORL-Chirurgie Cervico-Faciale
148	MVILONGO TSIMI épse BENGONO Caroline	MA	Ophtalmologie
149	NANFACK NGOUNE Chantal	MA	Ophtalmologie
150	NGO NYEKI Adèle-Rose épse MOUAHA- BELL	MA	ORL-Chirurgie Cervico-Faciale
151	NOMO Arlette Francine	MA	Ophtalmologie
152	ASMAOU BOUBA Dalil	CC	ORL
153	BOLA SIAFA Antoine	CC	ORL
DEF	DEPARTEMENT DE PEDIATRIE		
154	ONGOTSOYI Angèle épse PONDY (CD)	P	Pédiatrie
155	KOKI NDOMBO Paul	P	Pédiatre
156	ABENA OBAMA Marie Thérèse	P	Pédiatrie
157	CHIABI Andreas	P	Pédiatrie
158	CHELO David	P	Pédiatrie
159	MAH Evelyn	P	Pédiatrie

160	NGUEFACK Séraphin	P	Pédiatrie
161	NGUEFACK épse DONGMO Félicitée	P	Pédiatrie
162	NGO UM KINJEL Suzanne épse SAP	MCA	Pédiatrie
163	KALLA Ginette Claude épse MBOPI KEOU	MC	Pédiatrie
164	MBASSI AWA Hubert Désiré	MC	Pédiatrie
165	NOUBI Nelly épse KAMGAING MOTING	MC	Pédiatrie
166	EPEE épse NGOUE Jeannette	MA	Pédiatrie
167	KAGO TAGUE Daniel Armand	MA	Pédiatrie
168	MEGUIEZE Claude-Audrey	MA	Pédiatrie
169	MEKONE NKWELE Isabelle	MA	Pédiatre
170	TONY NENGOM Jocelyn	MA	Pédiatrie
DEF	PARTEMENT DE MICROBIOLOGIE,	PARASI'	TOLOGIE, HEMATOLOGIE ET
MA	LADIES INFECTIEUSES		
171	MBOPI KEOU François-Xavier (CD)	P	Bactériologie/Virologie
172	ADIOGO Dieudonné	P	Microbiologie/Virologie
173	GONSU née KAMGA Hortense	P	Bactériologie
174	MBANYA Dora	P	Hématologie
175	OKOMO ASSOUMOU Marie Claire	P	Bactériologie/Virologie
176	TAYOU TAGNY Claude	P	Microbiologie/Hématologie
177	CHETCHA CHEMEGNI Bernard	MC	Microbiologie/Hématologie
178	LYONGA Emilia ENJEMA	MC	Microbiologie médicale
179	TOUKAM Michel	MC	Microbiologie médicale
180	NGANDO Laure épse MOUDOUTE	MA	Parasitologie médicale
181	BEYALA Frédérique	CC	Maladies Infectieuses
182	BOUM II YAP	CC	Microbiologie médicale
183	ESSOMBA Réné Ghislain	CC	Immunologie
184	MEDI SIKE Christiane Ingrid	CC	Maladies infectieuses
185	NGOGANG Marie Paule	CC	Biologie Clinique
186	NDOUMBA NKENGUE Annick épse MINTYA	CC	Hématologie
187	VOUNDI VOUNDI Esther	CC	Virologie médicale
188	ANGANDJI TIPANE Prisca épse ELLA	AS	Biologie Clinique/Hématologie
189	Georges MONDINDE IKOMEY	AS	Immunologie

190	MBOUYAP Pretty Rosereine	AS	Virologie
DEF	PARTEMENT DE SANTE PUBLIQUE		
191	KAMGNO Joseph (CD)	P	Santé Publique/Epidémiologie
192	ESSI Marie José	P	Santé Publique/Anthropologie Médicale
193	TAKOUGANG Innocent	P	Santé Publique
194	BEDIANG Georges Wylfred	MCA	Informatique Médicale/Santé Publique
195	BILLONG Serges Clotaire	MC	Santé Publique
196	NGUEFACK TSAGUE	MC	Santé Publique/Biostatistiques
197	EYEBE EYEBE Serge Bertrand	CC	Santé Publique/Epidémiologie
198	KEMBE ASSAH Félix	CC	Epidémiologie
199	KWEDI JIPPE Anne Sylvie	CC	Epidémiologie
200	MBA MAADJHOU Berjauline Camille	CC	Santé Publique/Epidémiologie Nutritionnelle
201	MOSSUS Tatiana née ETOUNOU AKONO	CC	Expert en Promotion de la Santé
202	NJOUMEMI ZAKARIAOU	CC	Santé Publique/Economie de la Santé
203	NKENGFACK NEMBONGWE Germaine Sylvie	CC	Nutrition
204	ONDOUA MBENGONO Laura Julienne	CC	Psychologie Clinique
205	ABBA-KABIR Haamit-Mahamat	AS	Economie de la Santé
206	AMANI ADIDJA	AS	Santé Publique
207	ESSO ENDALLE Lovet Linda Augustine Julia	AS	Santé Publique
DEF	PARTEMENT DES SCIENCES MORPHOI	LOGIQUI	ES-
ANA	ATOMIE PATHOLOGIQUE		
208	MENDIMI NKODO Joseph (CD)	MC	Anatomie Pathologie
209	SANDO Zacharie	P	Anatomie Pathologie
210	BISSOU MAHOP Josué	MC	Médecine de Sport
211	KABEYENE OKONO Angèle Clarisse	MC	Histologie/Embryologie
212	AKABA Désiré	MC	Anatomie Humaine
213	NSEME ETOUCKEY Georges Eric	MC	Médecine Légale
214	NGONGANG Gilbert Frank Olivier	MA	Médecine Légale

215	MENDOUGA MENYE Coralie Reine Bertine épse KOUOTOU	CC	Anatomopathologie
216	ESSAME Eric Fabrice	AS	Anatomopathologie
DEF	PARTEMENT DE BIOCHIMIE		
217	NDONGO EMBOLA épse TORIMIRO Judith (CD)	P	Biologie Moléculaire
218	PIEME Constant Anatole	P	Biochimie
219	AMA MOOR Vicky Joceline	P	Biologie Clinique/Biochimie
220	EUSTACE BONGHAN BERINYUY	CC	Biochimie
221	GUEWO FOKENG Magellan	CC	Biochimie
222	MBONO SAMBA ELOUMBA Esther Astrid	AS	Biochimie
DEF	PARTEMENT DE PHYSIOLOGIE		
223	ETOUNDI NGOA Laurent Serges (CD)	P	Physiologie
224	ASSOMO NDEMBA Peguy Brice	MC	Physiologie
225	TSALA Emery David	MC	Physiologie
226	AZABJI KENFACK Marcel	CC	Physiologie
227	DZUDIE TAMDJA Anastase	CC	Physiologie
228	EBELL'A DALLE Ernest Remy Hervé	CC	Physiologie humaine
DEF	PARTEMENT DE PHARMACOLOGIE ET	DE MED	DECINE TRADITIONNELLE
229	NGONO MBALLA Rose ABONDO (CD)	MC	Pharmaco-thérapeutique africaine
230	NDIKUM Valentine	CC	Pharmacologie
231	ONDOUA NGUELE Marc Olivier	AS	Pharmacologie
DEF	PARTEMENT DE CHIRURGIE I	BUCCALI	E, MAXILLO-FACIALE ET
PAF	RODONTOLOGIE		
232	<b>BENGONDO MESSANGA Charles (CD)</b>	P	Stomatologie
233	EDOUMA BOHIMBO Jacques Gérard	MA	Stomatologie et Chirurgie
234	LOWE NANTCHOUANG Jacqueline Michèle épse ABISSEGUE	CC	Odontologie Pédiatrique
235	MBEDE NGA MVONDO Rose	CC	Médecine bucco-dentaire
236	MENGONG épse MONEBOULOU Hortense	CC	Odontologie pédiatrique
237	NDJOH NDJOH Jules Julien	CC	Parodontologie/Implantologie
238	NOKAM TAGUEMNE Marie Elvire	CC	Médecine dentaire
		ı	1

239	BITHA BEYIDI Thècle Rose Claire	AS	Chirurgie Maxillo Faciale
240	GAMGNE GUIADEM Catherine M	AS	Chirurgie dentaire
241	KWEDI Karl Guy Grégoire	AS	Chirurgie bucco-dentaire
242	NIBEYE Yannick Carine Brice	AS	Bactériologie
243	NKOLO TOLO Francis Daniel	AS	Chirurgie bucco-dentaire
DEF	PARTEMENT DE PHARMACOGNOSIE E	T CHIMI	E PHARMACEUTIQUE
244	NTSAMA ESSOMBA Claudine (CD)	P	Pharmacognosie /Chimie
277			pharmaceutique
245	NGAMENI Bathélémy	P	Phytochimie/ Chimie organique
246	NGOUPAYO Joseph	P	Phytochimie/Pharmacognosie
247	GUEDJE Nicole Marie	MC	Ethnopharmacologie/Biologie
247	GUEDJE NICOJE MIANE	IVIC	végétale
248	BAYAGA Hervé Narcisse	AS	Pharmacie
DEF	PARTEMENT DE PHARMACOTOXICOL	OGIE ET	PHARMACOCINETIQUE
249	ZINGUE Stéphane (CD)	MC	Physiologie et Pharmacologie
250	FOKUNANG Charles	P	Biologie Moléculaire
251	MPONDO MPONDO Emmanuel	P	Pharmacie
252	TEMBE Estella épse FOKUNANG	MC	Pharmacologie Clinique
253	ANGO Yves Patrick	AS	Chimie des substances naturelles
254	NENE AHIDJO épse NJITUNG TEM	AS	Neuropharmacologie
DEF	PARTEMENT DE PHARMACIE	GALEN	NIQUE ET LEGISLATION
PHA	ARMACEUTIQUE		
255	NNANGA NGA (CD)	P	Pharmacie Galénique
	MBOLE Jeanne Mauricette épse MVONDO MENDIM	СС	Management de la qualité, Contrôle
256			qualité des produits de santé et des
			aliments
257	NYANGONO NDONGO Martin	CC	Pharmacie
258	SOPPO LOBE Charlotte Vanessa	CC	Contrôle qualité médicaments
259	ABA'A Marthe Dereine	AS	Analyse du Médicament
260	FOUMANE MANIEPI NGOUOPIHO	AS	Pharmacologie
200	Jacqueline Saurelle	110	1 maintaeorogie
261	MINYEM NGOMBI Aude Périne épse	AS	Réglementation Pharmaceutique
201	AFUH	110	10810mentation i narmaceutique

P= Professeur

MCA= Maître de Conférences Agrégé

MC= Maître de Conférences

MA= Maître Assistant

CC = Chargé de Cours

AS = Assistant

#### SERMENT D'HIPPOCRATE



Au moment d'être admis comme membre de la profession médicale :

Je prends l'engagement solennel de consacrer ma vie au service de l'humanité ;

Je témoignerai à mes maîtres le respect et la reconnaissance qui leur sont dus ;

J'exercerai ma profession avec conscience et dignité ;

Je considérerai la santé de mon patient comme mon

premier souci ;

Je respecterai les secrets qui me seront confiés, même après la mort du patient ;

Je maintiendrai, dans toute la mesure de mes moyens, l'honneur et les nobles traditions de la profession médicale ;

Mes collègues seront mes sœurs et mes frères;

Je ne permettrai pas que des considérations d'âge, de

maladie ou d'infirmité, de croyance, d'origine ethnique, de

sexe, de nationalité, d'affiliation politique, de race,

d'inclinaison sexuelle, de statut social ou tout autre critère

s'interposent entre mon devoir et mon patient;

Je garderai le respect absolu de la vie humaine;

Je n'utiliserai pas mes connaissances médicales pour

enfreindre les droits de l'homme et les libertés civiques,

même sous la menace;

Je fais ces promesses solennellement, librement et sur l'honneur



#### **RESUME**

#### Introduction

L'utilisation de la contraception contribue à la réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile. L'initiation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin est une stratégie pour éviter de rater les opportunités de la contraception. La contraception en postabortum réduira le besoin insatisfait de la contraception qui reste encore élevé dans notre pays. L'objectif de notre étude est de déterminer les facteurs associés à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin dans deux hôpitaux de Yaoundé.

#### Méthodologie

Nous avons mené une étude transversale analytique, dans les services de gynécologie et obstétrique de l'hôpital Central de Yaoundé (HCY), de l'hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) pendant une durée de 9 mois allant de Décembre 2023 à Août 2024 pour évaluer les facteurs associés à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. L'échantillonnage était consécutif et non exhaustif. Nous avons recrutés les dossiers des femmes ayant été prises en charge pour avortement clandestin au niveau des différents services (planification familiale, hospitalisations, urgences et consultations externes) dans les hôpitaux d'étude. Les variables analysées étaient les facteurs sociodémographiques et les facteurs cliniques. Une analyse univariée a été réalisée pour déterminer le rapport de cote avec un intervalle de confiance de 95%. La collecte et la saisie des données s'est faite à base du logiciel CSPro version 8.1 et l'analyse statistique à l'aide du logiciel S.P.S.S. version 26.0 avec un seuil de significativité fixé à 0,05.

#### Résultats

Nous avons retenu 216 femmes dont 86 cas d'utilisation de contraception à la suite d'un avortement clandestin pour une prévalence de 39,8%. Le souhait d'avoir une nouvelle grossesse dans moins de 12 mois (OR 0,23 ; IC 95% (0,05-0,97) ; p=0,041), et l'appartenance à la région du Sud (OR 0,18 ; IC 95% (0,03-0,79) ; p=0,041), réduisaient significativement l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. Nous n'avons pas identifié de facteurs qui augmentaient significativement l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin dans notre étude.

#### **Conclusion**

Nous retenons de cette étude que la fréquence d'utilisation était basse et peu de facteurs étaient associés à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. Les actions axées sur les facteurs identifiés, notamment l'information et la communication pour un changement de comportement sont suggérées pour améliorer l'utilisation des services de PF (Planification Familiale).

#### **ABSTRACT**

#### Introduction

The use of contraception helps to reduce maternal and infant mortality. Initiating contraception following a clandestine abortion is a strategy to avoid missing out on contraceptive opportunities. Post-abortion contraception will reduce the unmet need for contraception, which remains high in our country. The aim of our study is to determine the factors associated with contraceptive use following clandestine abortion in two Yaounde hospitals.

#### Methodology

We conducted a cross-sectional analytic study in the gynecology and obstetrics departments of the Yaoundé Central Hospital (HCY) and the Yaoundé Gyneco-Obstetrics and Pediatrics Hospital (HGOPY) over a 9-month period from December 2023 to August 2024 to assess factors associated with contraceptive use following clandestine abortion. Sampling was consecutive and non-exhaustive. We recruited the records of women who had been managed for clandestine abortion in the various departments (family planning, hospitalization, emergency and outpatient departments) in the study hospitals. The variables analyzed were sociodemographic and clinical factors. A univariate analysis was performed to determine the odds ratio with a 95% confidence interval. Data were collected and entered using CSPro version 8.1 software, and statistical analysis was performed using S.P.S.S. version 26.0 software, with a significance level of 0.05.

#### Results

We selected 216 women, 86 of whom had used contraception following a clandestine abortion, for a prevalence of 39.8%. The desire to have another pregnancy in less than 12 months (OR 0.23; 95% CI (0.05-0.97); p=0.041), and belonging to the southern region (OR 0.18; 95% CI (0.03-0.79); p=0.041), significantly reduced the use of contraception following a clandestine abortion. We did not identify any factors that significantly increased contraceptive use following clandestine abortion in our study.

#### **Conclusion**

From this study, we note that the frequency of use was low, and few factors were associated with contraceptive use following clandestine abortion. Actions focused on the factors identified, notably information and communication for behavioral change, are suggested to improve the use of FP (Family Planning) services.

### LISTE DES ABREVIATIONS

ADN : Acide Désoxyribose Nucléaire

AMM : Autorisation de Mise sur le Marché

AVC : Accident Vasculaire Cérébral

COC : Contraceptifs Oraux Combinés

COP : Contraceptif Oestro-Progestatif

CSPro : Census and Survey ProcessingSystem

DIU : Dispositif Intra Utérin

EDS : Enquête Démographique de Santé

FSH : Follicle Stimulating Hormone

GEU : Grossesse Extra-Utérine

HAS : Haute Autorité de Santé

HCG : Human Chorionic Gonadotrophin

HCY : Hôpital Central de Yaoundé

HGOPED : Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala

HGOPY : Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé

IDM : Infarctus Du Myocarde

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

LH : Lutheining Hormone

MAMA : Méthode d'Allaitement Maternel Aménorrhée

ODD : Objectif de Développement Durable

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PF : Planification Familiale

SA : Semaine d'Aménorrhée

SAA : Soins Après Avortement

SIDA : Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquise

SPSS : Statistical Package for Social Sciences

TMM : Taux de Mortalité Maternelle

TPC : Taux de Prévalence Contraceptive

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humain

### LISTE DES FIGURES

Figure 1: configuration externe de l'utérus (source : anatomie et physiologie humair	ne. Marieb.
p1055)	9
Figure 2: Anatomie du col utérin (source : sante sur le net) [26]	10
Figure 3: Anatomie de l'utérus gravide (Source : Lexique de la médecine de la repro	oduction) [17]
	11
Figure 4: Étapes de la fécondation (source : anatomie et physiologie humaine. Marie	eb. p1055) 12
Figure 5: étapes de l'AMIU (source : Journal américain d'obstétrique et de gynécolo	gie) [31]17
Figure 6: Implanon	36
Figure 7: DIU au levonorgestrel	36
Figure 8 : DIU au cuivre	36
Figure 9: Le diaphragme	40
Figure 10: La MAMA	42
Figure 11: Diagramme de flux de recrutement de la population d'étude	53

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau I:	: efficacité des différents moyens de contraception [35]	. 30
Tableau Il	I: Répartition selon le site d'étude	. 54
Tableau Il	II: fréquence d'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandest	tin54
Tableau Г	V: association entre âge et contraception en post-abortum clandestin	. 55
Tableau V	7: association entre statut matrimonial et contraception en post-abortum clandesti	n56
Tableau V	7I: association entre niveau d'instruction et contraception du post-abortum clande	estin 57
Tableau V	/II: Profession et utilisation de la contraception en post-abortum clandestin	. 58
Tableau V	/III: région d'origine et contraception à la suite d'un avortement clandestin	. 59
Tableau E	X: lieu de résidence et contraception à la suite d'un avortement clandestin	. 60
Tableau X	X: Parité et antécédent d'avortement et utilisation de la contraception à la sur	ite d'un
8	avortement clandestin	. 61
Tableau X	XI: Motif de l'avortement et contraception à la suite d'un avortement clandestin.	. 62
Tableau X	XII: timing de la prochaine grossesse et utilisation de la contraception à la su	ite d'un
8	avortement clandestin	. 63
Tableau X	XIII: Complications de l'avortement et utilisation de la contraception à la sui	ite d'un
8	avortement clandestin	. 64
Tableau X	XIV: sources d'information sur les méthodes contraceptives et contraception à	la suite
C	d'un avortement clandestin	. 65
Tableau X	XV: connaissance sur les méthodes contraceptives, leur coût et l'utilisation	n de la
(	contraception en post-abortum clandestin	. 66

**CHAPITRE I: INTRODUCTION** 

#### I.1 Problématique - intérêt

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit l'avortement comme étant l'expulsion d'un produit de conception de moins de 22 semaines d'aménorrhée (SA) ou d'un poids inférieur à 500g lorsque l'âge gestationnel est inconnu. Cet âge correspond à une grossesse de moins de 28 SA ou à un poids de naissance de moins de 1 000 g dans les pays en développement comme le Cameroun. Il peut être spontané ou provoqué [1,2]. L'avortement clandestin est un avortement provoqué pratiqué soit par une personne non qualifiée, soit dans un environnement non conforme aux normes médicales minimales et non autorisé par la législation en vigueur dans le pays [3].

L'avortement est un problème majeur de santé publique, en particulier dans les pays en développement, entraînant des complications telles que les hémorragies grave, les infections, l'infertilité secondaire et le décès maternel [4]. Selon l'OMS en 2018, environ 56 millions d'avortements ont eu lieu chaque année dans le monde, dont plus de 45 % dans des conditions non sécurisées [4,5]. Les avortements clandestins sont responsables de 13 % de décès maternels dont 62 % surviennent en Afrique subsaharienne avec une prévalence de 7 à 16% dans la population générale [6,7]. Ces chiffres montrent que les avortements clandestins contribuent à l'augmentation du taux de mortalité maternelle.

En 2020, le taux de mortalité maternelle (TMM) mondial était de 223 pour 100.000 naissances vivantes. Les tendances en Europe faisaient état d'un TMM de 4 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en Italie, 6 en Allemagne en 2015 et 11 en France en 2021. En Afrique, on avait un TMM de 210 décès maternels pour 100.00 naissances vivantes au Rwanda en 2015, 291 au Gabon et 315 au Sénégal contre 596 au Cameroun [8]. Selon l'EDS-MICS 2018, le taux de mortalité maternelle (TMM) est estimé à 406 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes au Cameroun [9] soit 50 fois plus élevé que celui de la France (8 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) [10]. Pour réduire la mortalité maternelle, l'OMS s'appuie sur le troisième objectif de développement durable (ODD 3) de 2015 qui vise à ramener le TMM en dessous de 70 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes d'ici 2030. La réduction des grossesses indésirées sources des avortements clandestins est l'un des piliers de la réduction de la mortalité maternelle [11]. Cette dernière est contrôlée par le moyen de la contraception qui est un des volets importants de la planification familiale et de la prise en charge des avortements clandestins.

Depuis que le Cameroun s'est engagé dans l'initiative de planification familiale (PF) 2020 en 2014, le taux de prévalence contraceptive moderne (TPC) est passé de 14 % en 2011 à 19,3

% en 2017, tandis que les besoins non satisfaits en matière de planification familiale ont augmenté de 18 % à 33,8 % pendant la même période [12]. Malgré toutes les stratégies mises en œuvre par le gouvernement Camerounais pour réduire le TMM, ce dernier reste toujours élevé. La contraception moderne apparait donc comme un facteur déterminant de la lutte contre les décès maternels. Une autre stratégie consiste à offrir, dans la mesure du possible, des soins complets en matière d'avortement.

#### I.2. Justification de l'étude

Les avortements clandestins sont à l'origine d'une part non négligeable des décès maternels dans le monde principalement dans les en développement [4]. Les études existantes révèlent des lacunes importantes dans la qualité des soins après avortement (SAA), y compris en ce qui concerne les contraceptifs. Par exemple, une enquête réalisée au Kenya en 2020 a révélé que moins de la moitié des patientes bénéficiant de SAA (40,8 %) recevaient des conseils en matière de contraception après l'avortement. Plusieurs études ont été menées dans les principaux hôpitaux du Cameroun sur les avortements provoqués et incomplets et leurs complications mais peu ont évalué l'utilisation de la contraception post-avortement ou ses facteurs associés [7, 13, 14,15].

Il est essentiel de renforcer l'offre de contraceptifs à la suite d'un avortement clandestin, afin de prévenir les récidives et de réduire le taux de mortalité maternelle attribué aux avortements clandestins. C'est dans cette optique que nous nous sommes proposés d'évaluer l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin dans deux hôpitaux de référence de la ville de Yaoundé.

#### I.3. Question de recherche

Quels sont les facteurs associés à l'utilisation de la contraception après un avortement clandestin ?

#### I.4. Hypothèse de recherche

Des facteurs sociodémographiques et cliniques seraient associés à l'utilisation de la contraception après un avortement clandestin.

#### I.5. Objectifs

#### I.5.1 Objectif général

Etudier les facteurs associés à l'utilisation de la contraception après un avortement clandestin dans deux hôpitaux de Yaoundé

#### I.5.2 Objectifs spécifiques

- 1. Déterminer la fréquence d'utilisation de la contraception après un avortement clandestin
- 2. Décrire les facteurs sociodémographiques associés à l'utilisation de la contraception après un avortement clandestin
- 3. Identifier les facteurs cliniques associés à l'utilisation de la contraception après un avortement clandestin

#### I.6 Définitions des termes opérationnels

**Avortement**: Expulsion d'un produit de conception avant 28 semaines d'aménorrhée ou avec un poids de moins de 1000g si l'âge gestationnel est inconnu

Avortement clandestin : Avortement provoqué non autorisé par la législation en vigueur

**Avortement non sécurisé**: Avortement pratiqué par un personnel non qualifié ou dans un environnement non approprié

Contraception : interruption temporaire et réversible de la fécondité naturelle d'un couple

**Zone urbaine** : lieu de résidence intéressant l'un des 7 arrondissements de Yaoundé ou toute autre métropole

Zone rurale : lieu de résidence en dehors des 7 arrondissements de Yaoundé

Taux de mortalité maternelle : nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes

**Décès maternel** : décès d'une femme enceinte ou dans les 42 jours suivant l'interruption de la grossesse, quels que soient sa durée et sa localisation, pour toute cause liée ou aggravée par la grossesse ou sa gestion, mais pas par des causes accidentelles ou fortuites

**Soins après avortement**: Ensemble des prestations offertes à une patiente après un avortement **Méthodes contraceptives**: méthodes contraceptives à longue durée d'action à savoir l'implant, le DIU (Dispositif Intra-Utérin), les injections hormonales trimestrielles (Depoprovera), les pillules quotidiennes.

Facteurs associés à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin dans deux hôpitaux de Yaoundé				

**CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE** 

#### A. Rappel des connaissances

#### II.1. Généralités

#### **II.1.1- Définitions**

Le terme avortement provient du mot latin « abortus » qui signifie expulsion d'un produit de conception avant qu'il ne soit viable.

Selon l'OMS, c'est l'expulsion d'une partie ou de la totalité du produit de conception (embryon ou fœtus) pesant moins de 500 grammes, avant la 22<sup>e</sup> semaine d'aménorrhée dans les pays développés, avant la 28<sup>e</sup> semaine d'aménorrhée dans les pays en voie de développement (Cameroun) et pesant moins de 1000 grammes, date à partir de laquelle l'enfant né vivant est présumé pouvoir survivre.

Selon le mécanisme de survenue, on distingue deux types d'avortement :

- L'avortement provoqué ou Interruption Volontaire de Grossesse est défini comme un processus délibéré par lequel on met un terme à une grossesse avant que le fœtus ne soit viable [16]. Il peut être considéré comme légal dans le cadre d'une interruption thérapeutique de grossesse (ou diverses autres raisons en fonction des pays) ou illégal, et dans ce cas on parle d'avortement clandestin;
- L'avortement spontané désigne l'expulsion du produit de conception survenue sans action délibérée (locale ou générale) de la femme ou d'une autre personne [17].

Du point de vue clinique, l'avortement peut se présenter sous différentes formes, notamment :

- La menace d'avortement : saignement minime avec des douleurs pelviennes, col fermé [18]
- L'avortement inévitable se présente sous forme d'un saignement profus avec col dilaté, associé à des douleurs pelviennes, qui se suit inexorablement de l'expulsion du produit de conception [16];
- L'avortement incomplet (expulsion d'une partie du produit de conception) ; ici le saignement est plus ou moins abondant, on a des douleurs pelviennes avec un col ouvert [18];
- L'avortement complet désigne l'expulsion de la totalité du produit de conception et dans ce cas il n'y'a plus de douleur ni saignement [16];
- L'avortement septique est défini comme un avortement ayant des complications infectieuses. Au plan physiopathologique, des agents pathogènes colonisent les voies

génitales basses à la suite d'un avortement spontané ou pratiqué dans de mauvaises conditions de sécurité, puis se répandent dans l'organisme. L'infection peut se transformer en septicémie dont le risque est plus important si l'avortement est incomplet [16];

- La grossesse arrêtée est une rétention du fœtus mort dans l'utérus avant l'âge de viabilité. Sur le plan clinique, il y a disparition des signes sympathiques de grossesse, des mouvements actifs fœtaux et possibilité d'un écoulement mammaire en fonction du terme. Elle se présente comme une menace d'avortement avec un saignement minime et des douleurs pelviennes mais un col fermé [18]. Elle peut néanmoins être diagnostiquée sous n'importe quelle des formes précédentes ;
- L'avortement spontané à répétition (ASR) est défini par la succession de trois avortements spontanés ou plus [19].

#### II.1.2- Epidémiologie

L'avortement constitue un problème majeur de santé publique, compte tenu de son pourcentage de létalité maternelle et de son expansion en constante augmentation (soit 56 millions d'avortements par an entre 2010-2014 à 73,3 millions d'avortements provoqués (sécurisés ou non) entre 2015-2019) [20].

Une étude estime qu'au cours de la période 2010-2014, 55,7 millions d'avortements ont eu lieu chaque année dans le monde, et 25,1 millions d'avortements ont été pratiqués dans les conditions d'insécurité [21]. La fausse couche est la complication la plus fréquente pendant la grossesse avec une incidence estimée entre 12 et 16% [22]. Concernant l'avortement provoqué, une étude menée à Kinshasa en 2016 en milieu hospitalier rapporte un taux de 56 pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans. La même étude mentionne que, pour chaque femme traitée dans un établissement de soins, près de quatre fois plus d'avortements ont eu lieu [23]. En Europe les chiffres entre 2010 et 2014 sont de 750 000 avortements pour l'Europe du Sud, 562 000 en Europe de l'Ouest, 349 000 en Europe du Nord et 2,6 millions en Europe de l'Est. En Amérique latine, les taux sous-régionaux varient également, de 1,3 millions en Amérique centrale à 4,6 millions en Amérique du Sud et 519 000 aux Caraïbes. En Asie, les taux d'avortement sont de 748 000 en Asie centrale, 20,4 millions en Asie du Sud, 2 millions en Asie de l'Ouest, 11 millions en Asie de l'Est et 5,2 millions en Asie du Sud-Est [20].

En Afrique, une étude mondiale menée entre 2010 et 2014 rapporte que l'Afrique Centrale durant cette période a enregistré 1 million d'avortements provoqués, dont 88% étaient non sécurisés. L'Afrique australe présente le taux d'avortement le plus bas de toutes les sous-

régions d'Afrique, soit 510 000 durant cette période. À l'autre extrême, l'Afrique de l'Est atteint un taux de 2,7 millions, suivie de l'Afrique de l'Ouest (2,1 millions) et de l'Afrique du Nord (1,9 millions). Parmi toutes les régions au monde, l'Afrique possède, selon les estimations, le nombre le plus élevé de décès liés aux avortements, atteignant plus de 15 000 en 2017, représentant ainsi 7% des décès liés à la grossesse [20].

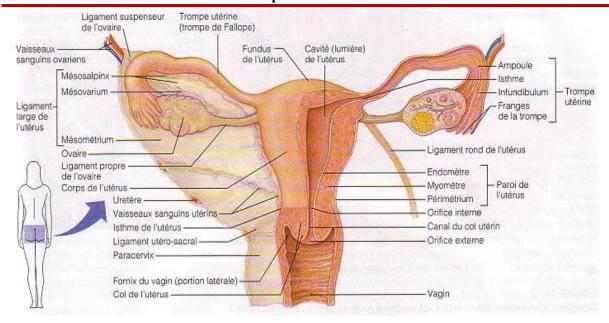
Au Cameroun, L'avortement non médicalisé est responsable de 30 % des admissions d'urgence et d'environ 32 % des décès maternels [24]. Dans une étude menée par Foumane et al en 2015 à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY), les complications de l'avortement contribuaient à 17.2% des décès maternels [25]. En 2017, Kamga et al rapportent dans une étude menée dans trois hôpitaux universitaires de Yaoundé que dans 60% des cas, les complications sont attribuées à l'avortement provoqué contre 40% pour l'avortement spontané [12].

#### II.1.3. Rappels des connaissances

#### II.1.3.1. Anatomie

#### - Configuration externe de l'utérus [19]

C'est un organe médian, impair. Il est situé dans le petit bassin, entre la vessie et le rectum. Il a la forme d'un tronc de cône à sommet inférieur. Il est séparé à sa partie moyenne par un rétrécissement : l'isthme utérin. C'est la portion qui relie le col au corps de l'utérus. Il donne le segment inférieur vers la fin de la grossesse. La partie située au-dessus de l'isthme est appelée le corps de l'utérus. Il a une forme conique, aplatie dans le sens antéro-postérieur. On lui décrit deux bords latéraux : droit et gauche et deux faces : ventrale et dorsale, un bord supérieur : fundus ou fond utérin. La jonction du bord supérieur et du bord latéral, l'angle latéral de l'utérus est appelé corne utérine. C'est là que s'implantent la trompe, le ligament rond en avant et le ligament utéroovarien en arrière. La deuxième partie située sous l'isthme est le col utérin.



**Figure 1:** configuration externe de l'utérus (source : anatomie et physiologie humaine. Marieb. p1055)

Le col utérin: Il est cylindrique, un peu renflé à sa partie moyenne et sera divisé en deux parties par la zone d'insertion du vagin.

- Une partie supra vaginale qui prolonge le col et est visible dans la cavité pelvienne ;
- Une partie intra vaginale visible au spéculum et palpable par touché vaginal et rectal. Cette extrémité intra vaginale est percée par un orifice à sa partie inférieure ; l'orifice externe du col. Il se prolonge à l'intérieur de l'utérus par une cavité, le canal cervical.

Chez la nullipare (femme n'ayant jamais fait d'accouchement) cet orifice est punctiforme et arrondi. Chez la multipare, il est allongé transversalement et va présenter des berges latérales. Il est dit en forme de museau de tanche (poisson).

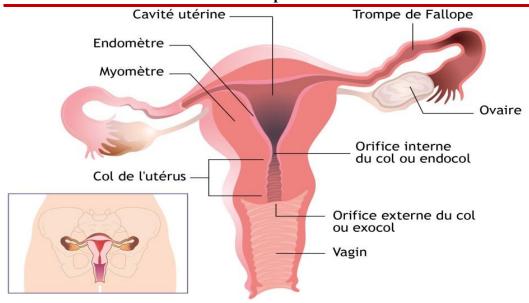


Figure 2: Anatomie du col utérin (source : sante sur le net) [26]

#### - Configuration interne de l'utérus [27]

L'utérus est creusé d'une cavité qui peut être opacifiée radiologiquement par hystérographie.

L'isthme détermine deux cavités :

- Dans la partie supérieure : la cavité corporéale qui est virtuelle. Les deux parois ventrale et dorsale sont appliquées l'une contre l'autre ; elle reçoit le segment utérin de la trompe qui s'ouvre dans l'utérus par l'ostium utérinum ;
- Au-dessous de l'isthme : le canal cervical qui est une cavité réelle. Ses parois ventrale et dorsale vont présenter une saillie longitudinale ; la colonne principale du col. Il s'en détache des plis ; les plis palmés. L'ensemble de la colonne principale et des plis palmés est appelé l'arbre de vie et favorise la progression des spermatozoïdes [28].

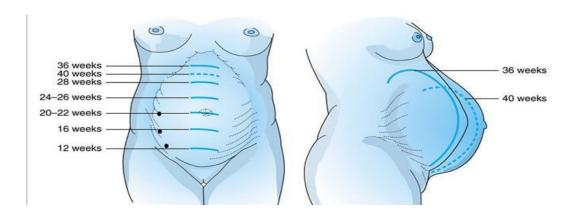
L'utérus est recouvert par une séreuse péritonéale, et il comprend dans la paroi un muscle épais ; le myomètre. L'intérieur étant recouvert par une muqueuse ; l'endomètre. La desquamation cyclique de l'endomètre est à l'origine des menstruations.

# II.1.3.2. Anatomie de l'utérus gravide - Corps utérin

L'utérus est l'organe de la gestation, le corps utérin présente des modifications importantes. Sa richesse musculaire fait de lui l'organe moteur dont la force des contractions utérines intervient pour faire progresser le mobile fœtal au cours de l'accouchement [27].

# - Situation du fond utérin, taille de l'utérus

Le fond utérin déborde le bord supérieur du pubis à la fin de la 10e semaine d'aménorrhée (2e mois). Il est ensuite mesuré à 8 cm environ, soit 3 travers de doigt audessus du bord supérieur de la symphyse pubienne, à la fin de la 12e SA, il devient alors palpable. À 4 mois et demi, il est à l'ombilic. À terme, il mesure 32 cm [27].



**Figure 3:** Anatomie de l'utérus gravide (Source : Lexique de la médecine de la reproduction) [17]

### - Forme de l'utérus

Au 1er trimestre, le développement de l'utérus se fait dans les deux sens (longueur 10 - 13 cm, largeur 8-10 cm). À la fin du 6e mois, l'utérus se développe davantage en largeur (longueur 17-18 cm, largeur 18 cm). À terme, l'utérus se développe plus en longueur (longueur 32 cm, largeur 23cm).

L'utérus prend la forme d'une orange en début de grossesse, puis d'un pamplemousse vers 12 SA, et à partir de la 24e SA, l'utérus devient cylindrique, puis ovoïde à grosse extrémité supérieure. La forme de l'utérus peut varier en fonction de la parité, du type de présentation fœtale ainsi que de l'épaisseur du myomètre, de la tension de la paroi utérine, de la pression amniotique et du rayon de la cavité utérine (loi de Laplace).

### II.1.3.3. Processus de la fécondation et ses troubles

La fécondation est réalisée par la pénétration du spermatozoïde dans l'ovule mûr; puis la fusion des éléments nucléaires et cytoplasmiques des deux gamètes qui donne un œuf diploïde et déclenche le développement [27].

# a). Lieu de la fécondation

On admet que la fécondation se fait en général dans le tiers externe de la trompe, mais elle peut avoir lieu à la surface même de l'ovaire [27].

# b). Le moment de la fécondation

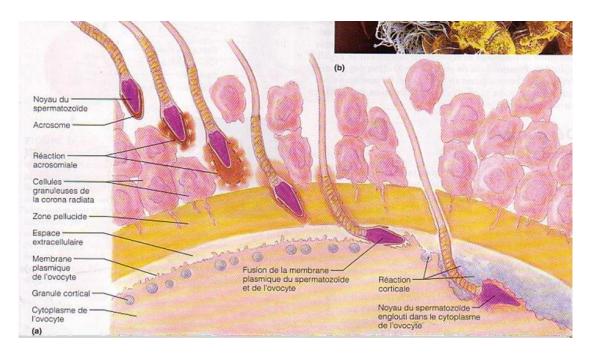
Dans l'espèce humaine, il est mal connu et suit probablement de peu l'ovulation.

# c). Mécanisme

Comporte trois étapes :

- La pénétration du spermatozoïde dans l'ovule ;
- L'activation de l'ovocyte;
- Fusion des gamètes.

À cette troisième étape, la synthèse d'ADN préparatoire à la première division segmentaire s'effectue. Entre les deux pronucléus se constitue un fuseau achromatique. La chromatine de chacun des deux noyaux se condense en « n'chromosomes qui se réunissent pour former une même plaque équatoriale. Celle-ci est donc formée de deux « n'chromosomes (soit 2 x 23 chez l'homme) nombre spécifique de l'espèce. La constitution chromosomique XY mâle ou XX femelle est définitive ; elle restera la même pour toutes les cellules de l'organisme. Cette formation de la première cellule diploïde en vue de créer l'individu parfait ou zygote est tout de suite suivie de la 1ère mitose. Une anomalie à ce stade dans la répartition chromosomique peut être à l'origine de malformations ovulaires souvent suivies d'avortement [27].



**Figure 4:** Étapes de la fécondation (source : anatomie et physiologie humaine. Marieb. p1055)

La fréquence des aberrations chromosomiques décroît au cours de la grossesse, la plupart d'entre elles étant rapidement létales. Ainsi lorsqu'on compare l'âge du zygote établi selon son stade de développement on trouve :

- 20 % d'aberration chromosomique entre les 5<sup>e</sup> 8<sup>e</sup> semaines.
- 7 % entre les 9<sup>e</sup> 12<sup>e</sup> semaines
- 5 % entre les 13<sup>e</sup> 16<sup>e</sup> semaines
- 0,5 % de la 17<sup>e</sup> semaine à terme.

Au cours des avortements spontanés précoces il s'agit surtout d'anomalie chromosomique de nombre : 55 % de trisomies, 20 % de triploïdes, 15 % de monosomies X et 5 % de tétraploïdes. Au cours des avortements tardifs, on observe surtout des monosomies X [27].

# II.1.3.4. Étude macroscopique et histo-embryologique de l'œuf [27]

# a). Macroscopie de l'œuf

Lorsque l'œuf est expulsé en totalité à cavité fermée ou ouverte, il se présente schématiquement sous trois aspects principaux : œuf clair, œuf avec vestige du cordon ombilical, œuf avec embryon.

# b). Microscopie de l'œuf

L'œuf est fait d'une couche de petites cellules, qui formeront le trophoblaste et les villosités placentaires et d'un amas central de grosses cellules (le bouton embryonnaire) qui constituera l'embryon proprement dit.

# II.2. Étude clinique des avortements

### II.2.1. Avortement provoqué

Il domine les avortements. Les circonstances de découverte sont très souvent difficiles, car les patientes n'avouent pas le caractère volontaire de l'acte. Seul un examen clinique rigoureux pourra mettre en évidence les complications ou parfois les traces des manœuvres abortives. Il retrouve très souvent la notion d'aménorrhée gravidique, la douleur pelvienne à type de contractions utérines ou de colique, des métrorragies d'abondance variable, parfois de la fièvre ou autre signe de complications [26].

#### II.2.1.1. L'examen physique

La pâleur conjonctivale dont le degré varie avec l'abondance des métrorragies. L'examen des seins objective un aspect gravide. L'abdomen peut être sensible, ballonné, contracté; mais un examen abdominal normal est aussi fréquent. En fonction du terme de la grossesse et de la vacuité ou non de l'utérus, on apprécie le fond utérin. La vulve peut être

propre ou souillée de sang. Au spéculum le col est ouvert avec souvent la visualisation du produit de conception ou des débris ovulaires dans le vagin. Au toucher vaginal, le col est court, ramolli, ouvert avec parfois des lésions traumatiques ; le corps utérin est augmenté de volume, mais inférieur à l'âge théorique de la grossesse.

### II.2.1.2. Les examens complémentaires

Le dosage répété de bêta HCG renseigne sur l'évolutivité de la grossesse. L'échographie : c'est surtout une échographie de vitalité et de vacuité.

### II.2.1.3. Les méthodes d'avortement, indications et contre-indications

Avant tout avortement, le clinicien devra confirmer la grossesse par un test biologique et une échographie non seulement de localisation, mais également de datation ; il devra aussi s'assurer que les conditions légales en vigueur soient bien remplies. Des bilans biologiques sont nécessaires à savoir un bilan de coagulation, une Numération et Formule Sanguine pour se rassurer du taux d'hémoglobine et de plaquettes, et un groupage sanguin et rhésus ; le praticien doit rechercher (et traiter le cas échéant) les problèmes actuels : infections sexuellement transmise, anémie, fièvre, etc. Au terme de l'examen clinique et des bilans, le praticien doit estimer l'âge gestationnel en semaine d'aménorrhée et décider de la méthode la mieux appropriée ; il se doit de rassurer la patiente et de discuter de la méthode contraceptive à adopter en post-abortum. Globalement il existe deux méthodes conventionnelles d'avortement (médicamenteuse et chirurgicale), en dehors des méthodes traditionnelles [29].

## a). Les méthodes pharmacologiques

C'est l'alternative médicale à l'aspiration utérine, réalisable au plus tard au 49ème jour d'aménorrhée révolu (7 SA). Cette méthode repose sur l'association d'une antiprogestérone (mifépristone Mifégyne, ex RU486 - comprimés de 200 mg) et d'une prostaglandine et se propose d'obtenir une hémorragie avec expulsion complète, sans révision utérine [28].

#### Contre-indications à la méthode médicamenteuse :

La Mifépristone ne doit jamais être prise si : insuffisance surrénale, allergie connue à la Mifépristone ou à l'un des constituants du comprimé, asthme sévère non équilibré par traitement, grossesse non confirmée biologiquement ou par échographie, suspicion de grossesse extra-utérine. La Mifépristone est généralement déconseillée si insuffisance rénale, insuffisance hépatique, malnutrition. Bien qu'aucun accident cardio-vasculaire n'ait été rapporté avec le Misoprostol, il est demandé au médecin, pour les fumeuses de plus de 10 cigarettes par jour et âgées de plus de 35 ans, d'évaluer le rapport-bénéfice/risque par rapport à la méthode chirurgicale [26].

# > Utilisation de la méthode médicamenteuse en fonction de l'âge gestationnel :

- Pour des grossesses d'âge gestationnel allant jusqu'à 9 semaines (63 jours) la méthode consiste à donner 200 mg de Mifépristone par voie orale suivie 1 à 2 jours plus tard par 800 μg de Misoprostol par voie vaginale ;
- Pour des grossesses d'âge gestationnel compris entre 9 et 12 semaines (63–84 jours), la méthode consiste à donner 200 mg de Mifépristone par voie orale suivie 36 à 48 heures plus tard par 800 μg de Misoprostol par voie vaginale. Les doses suivantes de Misoprostol (jusqu'à 4 doses supplémentaires) devront être de 400 μg, administrées toutes les 3 heures par voie vaginale ou sublinguale, jusqu'à l'expulsion du produit de la conception ;
- Pour des grossesses d'âge gestationnel allant jusqu'à 12 semaines (84jours), si on ne dispose pas de Mifépristone, la méthode consiste à administrer 800 μg de Misoprostol par voie vaginale ou sublinguale. On peut administrer jusqu'à trois doses de 800 μg à intervalles d'au moins 3 heures, mais pas au-delà de 12 heures;
- Pour des grossesses d'âge gestationnel supérieur à 12 semaines (84 jours), la méthode consiste à donner 200 mg de Mifépristone par voie orale suivie 36 à 48 heures plus tard par des doses répétées de Misoprostol ; Si on ne dispose pas de Mifépristone, la méthode consiste à administrer 400 µg de Misoprostol (jusqu'à cinq doses) par voie vaginale ou sublinguale toutes les 3 heures. Lorsque l'âge gestationnel est supérieur à 24 semaines, il faut réduire la dose de Misoprostol en raison de la plus grande sensibilité de l'utérus aux prostaglandines, mais faute d'études cliniques, on ne peut pas recommander de doses précises [26].

# **Complications de la méthode :**

Les complications éventuelles de cette méthode sont rares lorsqu'elle est bien conduite. Parmi celles-ci, on peut relever :

- Des saignements abondants ;
- Une expulsion incomplète, nécessitant un traitement complémentaire ;
- Comparée à la méthode chirurgicale, la méthode médicamenteuse induit des pertes de sang plus importantes et de plus longues durée (sept à douze jours, voire exceptionnellement un mois), ainsi que des douleurs pelviennes plus intenses;
- Des complications infectieuses, rares, qui peuvent être sévères [26].

### b). L'aspiration

L'aspiration est la technique recommandée pour un avortement chirurgical jusqu'à un âge gestationnel de 12 à 14 SG cette intervention ne doit pas être systématiquement complétée

par un curetage. La méthode par dilatation et curetage (D & C), dans la mesure où elle est encore pratiquée, doit être remplacée par l'aspiration. On utilise la méthode de Dilatation et Evacuation (D&E) après 12–14 SG. C'est la méthode chirurgicale la plus sûre et la plus efficace d'avortement tardif lorsqu'on dispose d'opérateurs expérimentés et compétents [30].

# > Contre-indications relatives à la méthode chirurgicale

- Cervicite purulente et infection pelvienne : retarder l'intervention si possible, jusqu'à ce que le traitement antibiotique soit terminé. Si l'intervention ne peut être retardée, commencer l'antibiothérapie avant l'intervention ;
- Troubles de la coagulation : risque d'hémorragie. L'aspiration doit être faite dans une structure capable de réaliser une chirurgie et transfusion en urgence.

### > Matériel

- Boite d'aspiration manuelle par le vide (AMV) contenant : 02 seringues de 60 ml, lubrifiant à la silicone, 02 jeux de canules flexibles, 5 dilatateurs utérins doubles de Hégar, 01 pince de Pozzi, 01 spéculum vaginal de Collin, 1stylet, 01 pince porte-tampon de Chéron, 01 cupule de 100 ml, 01 panier à instrument en acier inoxydable;
- Pour la procédure : 01 champ stérile pour déposer le matériel stérile, 01 champ troué pour placer sur la vulve, solution antiseptique moussante de polyvidone iodée, solution dermique de polyvidone iodée à 10 %, compresses et gants stériles, protection absorbante pour placer sous les fesses de la patiente, une lampe puissance ;
- Minimum pour une anesthésie locale : aiguille stérile à ponction lombaire 22G ou à IM 21 G, lidocaïne sans épinéphrine et seringue , aiguille stériles [30].

### > Procédure

- Préparation de la patiente : elle consiste à débuter tout traitement d'une éventuelle infection, procéder à une dilatation cervicale pour les cols fermes et fermés, procéder à une prémédication orale au bloc paracervical en administrant du Diazépam 10 mg
- Préparation du matériel : préparer des canules de plusieurs tailles
- Bloc paracervical

Après tout ce qui précède, on pourra procéder à une dilation progressive et à l'aspiration tout en vérifiant le contenu de l'aspiration.

Les mesures complémentaires pour tout avortement comprennent : la prise en charge de la douleur, la prévention de l'incompatibilité rhésus, la prévention des complications infectieuses par antibioprophylaxie, la déclaration obligatoire de l'avortement légal, les visites de contrôle, le choix d'une méthode contraceptive [27].

La vacuité utérine est obtenue quand :

- Une mousse rouge ou rose apparaît et il n'y a plus de tissu dans la canule
- Une sensation de granulé est sentie : la canule touche la surface de l'utérus évacué
- L'utérus se contracte et le col serre la canule rendant ainsi difficile le mouvement de va-et-vient.

Retirer alors la seringue et la canule. Envoyer si besoin le produit de conception pour un examen anatomopathologique.

# **Complications**

Bien que rares, les complications de l'aspiration sont les suivantes : les infections pelviennes, le saignement excessif, les lésions du col, l'évacuation incomplète, la perforation utérine, les complications d'anesthésie et poursuite de la grossesse

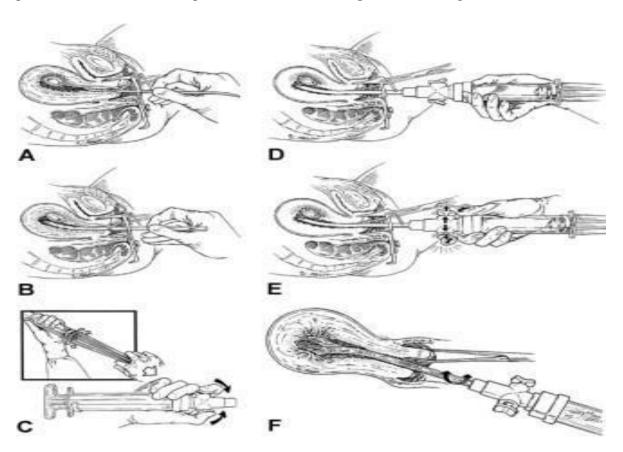


Figure 5: étapes de l'AMIU (source : Journal américain d'obstétrique et de gynécologie) [31]

# c). Les méthodes traditionnelles

Les méthodes mécaniques figurent parmi les plus utilisées notamment avec l'insertion d'objet dans le vagin : tiges de plantes, objets contondants, verre pilé, etc... qui ont souvent

comme conséquences des perforations utérines et des hémorragies.

Comme méthodes chimiques, les plantes sont effectivement utilisées sous forme de breuvage, de lavements ou parfois d'ovules végétaux. A ces méthodes s'ajoutent des produits qui, s'ils ne sont pas réellement abortifs, laissent des séquelles importantes : des produits chimiques (détergent, bleu à linge, eau de Javel...), des produits acides ou alcoolisés (vin, vinaigre, alcool blanc, citron...). Certains produits pharmaceutiques sont aussi réputés avoir des propriétés abortives, il s'agit essentiellement de médicaments déconseillés en cas de grossesse et utilisés en surdosage pour réaliser les IVG : les anti-paludéens (nivaquine, quinine...), l'aspirine ou le paracétamol, les antibiotiques, le cytotec... Plusieurs produits sont parfois mélangés par les auteurs de l'acte

### II.2.1.4 Les complications de l'avortement

Les signes de danger après un avortement peuvent se résumer ainsi : fièvre, frissons, myalgies, faiblesse musculaire, douleurs abdominales, crampes ou dorsalgies, abdomen sensible à la pression des doigts, saignements abondants ou prolongés, écoulement vaginal nauséabond, retour tardif des règles, nausées ou vomissements.

Quatre facteurs déterminent les complications :

- L'habileté du praticien,
- La durée de la gestation,
- Les méthodes d'avortement utilisées,
- La qualité et l'accessibilité des services médicaux.

Les complications peuvent être classées en complications hémorragiques, infectieuses, les intoxications médicamenteuses et les séquelles.

# a). Les complications hémorragiques

L'hémorragie est le signe le plus constant. Sa gravité est évaluée par l'état de choc, l'abondance de la perte sanguine et sa persistance. Elle expose à l'anémie et prédispose à l'infection. Elle peut avoir comme causes : la rétention placentaire ou ovulaire partielle ou totale, la nécrose de la paroi utérine, une déchirure instrumentale, les troubles de l'hémostase. La thérapeutique comporte plusieurs étapes :

- L'hospitalisation;
- la prise d'une voie veineuse sure et efficace ;
- une transfusion de sang iso groupe iso rhésus si nécessaire ;
- une prophylaxie antitétanique;
- une antibiothérapie;

- la suture des déchirures si elles existent ;
- le risque de coagulopathie de consommation si l'hémorragie est abondante nécessite un monitorage adéquat.

L'infarctus utérin est très grave et nécessite une hystérectomie sans délai. Il entraîne une syncope mortelle, l'utérus devient douloureux, mou, pâteux et violacé du fait de la nécrose. Il faut dans ce cas faire une antibiothérapie, une sérothérapie antitétanique et prévoir une réanimation. La douceur et la rapidité des gestes sont plus que jamais essentielles pour éviter l'aggravation du tableau par la perforation de cet utérus distendu et nécrotique.

# b). Les complications infectieuses

L'avortement provoqué présente toujours un risque infectieux précoce ou tardif ; qu'il soit clandestin ou médical. Ces complications infectieuses peuvent être classées en infections générales, locorégionales et régionales.

# b.1) Les complications infectieuses générales

Elles mettent rapidement en danger la vie de la patiente, ce sont : le choc infectieux qui survient de façon précoce, le tétanos post-abortum.

# **b.1.1)** Le choc infectieux post-abortum :

Il est plus fréquent en cas d'avortement à risque le choc doit faire discuter :

- L'embolie pulmonaire surtout graisseuse ou gazeuse qui entraîne une mort subite ;
- Une rétention placentaire doit être évoquée devant la persistance et l'abondance des saignements avec très souvent des débris.

L'examen gynécologique objective, la présence de débris placentaires, l'absence ou la mauvaise involution de l'utérus (rétraction au début), un col court, ouvert avec parfois des débris. Le traitement consiste en un curetage ou un curage selon le degré d'ouverture du col et ceci après l'obtention d'une apyrexie.

L'évolution est fonction de la précocité du diagnostic. Une perforation utérine peut se présenter sous plusieurs tableaux souvent trompeurs. Il s'agit d' :

- Une hémorragie interne avec des signes de choc prêtant confusion avec une grossesse extra-utérine rompue ;
- Une péritonite avec des signes d'irritation péritonéale qui impose une laparotomie d'urgence, Le traitement comporte la correction du choc par le remplissage vasculaire et la suture des lésions ou l'hystérectomie si les lésions sont étendues. Le choc peut

survenir : soit au décours immédiat d'un curetage sur un utérus infecté sans antibiothérapie préalable, soit 24 heures à 48 heures après une manœuvre abortive locale. Il se caractérise par des signes infectieux, des signes d'insuffisance circulatoire souvent associés à des signes d'hémolyse.

### **b.1.2**) Le tétanos post-abortum

C'est l'une des complications les plus graves, le tableau comporte au début un état d'anxiété avec un trismus. À la phase d'état s'associent une raideur rachidienne, des contractures musculaires, une dysphagie et une dyspnée.

Le traitement comporte alors :

- L'arrêt de l'alimentation orale;
- La mise en place d'une sonde naso-gastrique ;
- Le Valium (Diazépam) 5 ampoules de 10 mg dans 500 ml de sérum glucosé
   5 % en 12 heures à raison de 15 gouttes par minute;
- L'isolement des stimuli sonores et lumineux ;
- L'action sur le foyer infectieux par un curetage prudent et une antibiothérapie ;
- La sérothérapie antitétanique.

Le pronostic est fonction de la durée de l'incubation et l'existence de dyspnée ou de spasme laryngé. La mortalité est de l'ordre de 20 % [32].

### **b.2**) Les complications infectieuses locorégionales

Ce sont les péritonites, les abcès et les phlegmons.

# **b.2.1**) Les complications infectieuses locales

Parmi elles on a:

- L'endométrite post-abortum qui se caractérise par une altération de l'état ;
- Général avec une fièvre, des lochies fétides, une mauvaise involution utérine avec une douleur localisée à l'utérus. L'antibiothérapie est fonction du germe retrouvé à l'hémoculture ;
- Les salpingites et infections des ovaires ;
- L'infarctus utérin;

#### b.2.2) Les intoxications médicamenteuses

Surtout à la quinine, les troubles engendrés sont variables selon la dose. Ce médicament a une toxicité oculaire pouvant aller d'une amaurose à une cécité définitive. Il peut entraîner une surdité et également la mort dans un tableau de collapsus cardiovasculaire lorsque la dose dépasse 15 à 20 g. Dans ce cas il faut dans l'urgence faire un lavage gastrique pour évacuer le toxique et transférer la malade dans un service de réanimation.

### II.2.1.5. Les séquelles

Elles sont très nombreuses:

- a) L'infertilité: elle constitue une conséquence de l'infection post-abortum.
- b) Les synéchies utérines : elles sont dues à un curetage trop appuyé rasant le chorion en partie ou en totalité voire le myomètre. Les synéchies peuvent être réduites en cas d'avortement sur les grossesses jeunes grâce à la disponibilité de l'aspirateur de KARMAN. Il est moins traumatisant. Le risque de synéchie augmente si la grossesse est avancée du fait de la progression de l'insertion du placenta dans l'endomètre.
- c) Le bloc pelvien adhérentiel : les complications traumatiques précoces méconnues ou initialement traitées peuvent continuer à évoluer silencieusement. Elles aboutissent à un syndrome douloureux pelvien où dans le pelvis « tout colle à tout ». Elle peut entraîner une stérilité tubaire et exposer aussi à un risque de grossesse extra-utérine du fait de la gêne à la mobilité des trompes.
  - d) Les brides vaginales.
  - e) Le placenta prævia et le placenta accreta.
  - f) Les avortements et les accouchements prématurés.
- g) La béance cervico-isthmique : elle est consécutive aux dilatations excessives et traumatiques du col. Ces béances imposent un cerclage du col lors des grossesses ultérieures.
- h) Les troubles neurologiques et psychiatriques : ces troubles doivent être suspectés devant toute femme en âge de procréer qui consulte pour des troubles neurologiques d'apparition récente. Il peut s'agir de : la syncope, une hypertonicité, une hémiplégie ou une quadriplégie due à une embolie gazeuse. Il faut mettre la patiente en décubitus latéral gauche et pratiquer une oxygénation.

Les thromboses veineuses intra crâniennes : elles entraînent des hémiplégies, des monoplégies, délires, crises convulsives et confusions.

La guérison est entachée de séquelles.

- i) Les séquelles psychologiques : Il s'agit essentiellement des névroses dépressives, complexes de culpabilité, et d'indignité, des algies pelviennes chroniques sans cause organique, de la crainte d'une nouvelle grossesse pouvant entraîner une dyspareunie, un vaginisme.
- j) L'iso immunisation fœto-maternelle : le passage du sang embryonnaire dans la circulation maternelle a été prouvé dès le deuxième mois de la gestation.

Pendant le premier trimestre de la grossesse, la fréquence de l'iso immunisation est entre 3 et 10 % en l'absence de prévention. Cette prévention doit être faite chez toute femme rhésus négatif qui vient d'avorter. La dose proposée par l'OMS est de 100µg d'Immunoglobuline antiD lors des avortements du premier trimestre. De toute façon l'injection doit être faite dans les 72 heures qui suivent l'avortement. Il faut par ailleurs signaler la nécessite d'une contraception après chaque avortement provoqué.

# II.2.2. L'avortement spontané

#### II.2.2.1. Classification

On classe les avortements spontanés en 5 groupes à savoir : menace d'avortement, avortement inévitable, avortement incomplet, avortement complet et les grossesses arrêtées [33].

#### a). Menace d'avortement

La grossesse est toujours évolutive, mais menacée, car il existe un décollement partiel du sac gestationnel ; ce décollement est à l'origine :

- Métrorragie, avec ou sans douleur évoquant les douleurs des règles ;
- Aucune évacuation de débris de gestation ou écoulement du liquide amniotique par rupture des membranes.

L'examen met en évidence : du sang en provenance de l'orifice du col utérin, mais pas bd'écoulement du liquide amniotique et pas de débris de grossesse dans le vagin ou dans le canal endocervical, l'orifice interne du col utérin est fermé, l'utérus est mou et augmentée de volume, en rapport avec l'âge gestationnel, il n'existe pas de sensibilité utérine ou elle est modérée.

L'échographie peut montrer : Vitalité de la grossesse conservée ; donc :

- À partir de la cinquième semaine d'aménorrhée, on peut visualiser un sac ovulaire (normalement sans image embryonnaire);
- Un embryon présentant une activité cardiaque positive (pour les grossesses d'âge gestationnel égal ou supérieur à 6 semaines d'aménorrhée); mais en vérité, la

visualisation de l'activité cardiaque embryonnaire dépend de la performance de l'appareil d'échographie utilisé et la voie d'exploration :

- par échographie transabdominale : on visualise l'activité cardiaque embryonnaire dès la 6<sup>e</sup> semaine d'aménorrhée (à ce terme le sac gestationnel mesure environ 20 mm);
- par échographie transvaginale : on visualise l'activité cardiaque embryonnaire dès son début, c'est-à-dire dès le 23<sup>e</sup> jour post-ovulatoire (le sac gestationnel mesure à ce terme environ 10 mm).
- Un fœtus vivant (pour les grossesses d'âge gestationnel égal ou supérieur à 10 semaines d'aménorrhées);
- Un décollement partiel du trophoblaste (ou du placenta);
- Les signes échographiques témoignant le mauvais pronostic sur l'évolution ultérieure de la grossesse encours ;
- un sac gestationnel trop petit par rapport à l'âge de la grossesse (si cet âge est connu) et sans embryon;
- un sac gestationnel trop gros par rapport à l'embryon (hydramnios précoce);
- un sac gestationnel sans formation embryonnaire; c'est le cas particulier de l'œuf clair. Normalement à partir du moment où on a un sac gestationnel de plus de 20 mm de diamètre dans son grand axe, on doit visualiser l'embryon; mais en cas d'œuf clair, le sac peut parfois dépasser largement cette limite sans pouvoir mettre en évidence la présence de l'embryon.

L'œuf clair peut se voir aussi dans les grossesses multiples où un des sacs gestationnels est sans embryon, mais il est possible aussi que l'ensemble des sacs gestationnels soient sans embryons (œuf clair multiple).

L'évolution de la grossesse peut être soit favorable avec la poursuite normale de la grossesse. Cette évolution survient spontanément ou après quelques attitudes thérapeutiques, en particulier le repos. Dans ce cas les métrorragies s'arrêtent, les contractions utérines et les douleurs associées disparaissent. L'échographie confirme la poursuite de l'évolution normale de la grossesse et la disparition du décollement trophoblastique par la résorption-expulsion des micro hématomes qui ont été déjà mis en évidence au niveau du site du décollement du trophoblaste.

Elle peut être défavorable et donc la poursuite du processus d'avortement et l'expulsion.

# b). Avortement inévitable

Le processus d'avortement est réellement déclenché, la grossesse sera expulsée tôt ou tard ; aucun retour en arrière n'est possible, car la contractilité utérine est intense et ne s'arrête qu'à l'expulsion du produit de la grossesse en dehors de la cavité utérine.

La patiente se plaint de : douleurs pelviennes intermittentes de type de contractions utérines, Métrorragie souvent importante avec de caillots rouges, provenant à l'examen, du canal endocervical écoulement du liquide amniotique peut être vu au niveau du dôme vaginal ou s'écoulant du col (dans les grossesses avancées), l'orifice interne du col utérin est dilaté (permettant le passage du doigt).

# L'échographie montre :

- La présence du produit entier de la grossesse dans la cavité utérine ;
- sac gestationnel seulement pour les grossesses de moins de 6 semaines d'aménorrhée ;
- trophoblaste ou placenta (selon le terme de la grossesse); mais il existe un décollement plus ou moins important de ces structures ovulaires et parfois un décollement complet avec un sac gestationnel déjà situé près de l'isthme utérin ou dans le canal cervical;
- un oligoamnios en cas de rupture des membranes ;
- une quantité de caillots sanguins plus moins important et souvent dépend de l'importance du décollement trophoblastique ou placentaire.

Évolution : l'évolution vers un avortement incomplet ou complet surviendra en quelques heures ou quelques jours. Avant la huitième semaine d'aménorrhée, souvent l'expulsion est complète, mais du tissu placentaire sera vraisemblablement en rétention dans les grossesses de 8 à 14 semaines.

### c). Avortement incomplet

L'expulsion de produit de la grossesse est partielle donc le processus d'avortement est inachevé; la partie retenue du sac ovulaire peut être complètement décollée, mais le plus souvent la rétention est due à un décollement incomplet du trophoblaste ou du placenta; cette rétention ovulaire empêche l'utérus de se contracter et se rétracter; vu que cette contractilité utérine est nécessaire pour l'obtention de l'hémostase mécanique de l'utérus, on peut voir dans certains cas l'apparition des métrorragies très importantes pouvant être à l'origine de choc hémorragique.

La patiente se plaint de : douleurs de type de contractions utérines, métrorragie qui peuvent être abondantes avec des signes évoquant une spoliation sanguine importante, malaises orthostatiques et des syncopes, modifications posturales du pouls et de la pression artérielle.

Parfois les patientes peuvent signaler l'évacuation de débris de gestation.

L'examen met en évidence :

- Un utérus augmenté de taille, mais souvent de volume inférieur au terme gestationnel attendu; un orifice interne du col dilaté avec parfois, des débris de gestation dans le vagin ou dans le canal endocervical;
- L'échographie montre des signes en faveur d'une rétention partielle de produit de la grossesse.

La prise en charge rapide est nécessaire pour stabiliser la patiente et réaliser le curetage évacuateur de l'utérus (par curette et pince), à faux germe ou par aspiration.

# d). Avortement complet

Dans ce cas l'expulsion des produits de la grossesse est complète. L'utérus, lors de l'examen bimanuel est bien rétracté et beaucoup plus petit que la durée de la grossesse ne laisserait supposer; l'orifice cervical peut être fermé, et l'échographie montre une cavité utérine vide de tout produit de la grossesse.

L'échographie peut jouer un rôle déterminant dans la prise en charge, car aucune intervention n'est nécessaire si l'échographie prouve formellement l'expulsion totale du produit de la gestation. En l'absence d'un contrôle échographique : Entre 8 et 14 semaines de grossesse, le curetage est conseillé en raison du haut risque d'avortement réellement incomplet. En dehors de ces dates, le choix entre le suivi en externe sans intervention chirurgicale ou l'intervention chirurgicale est possible.

## e). Grossesse arrêtée

C'est une rétention des produits de la conception bien après la mort reconnue de l'embryon ou du fœtus, avec une période d'une durée de deux mois utilisée de façon conventionnelle dans la définition.

L'avortement manqué se manifeste par : l'aménorrhée persistant ; ou des métrorragies minimes (en forme de la mare du café) ou des pertes brunâtres ; régression des signes de grossesse (les nausées, les vomissements, les modifications des seins.)

L'examen montre : La croissance de l'utérus gravide est inférieure à celle que l'on attend, les bruits du cœur fœtal disparaissent.

L'échographie confirme l'arrêt de l'évolution de la grossesse et détermine l'âge gestationnel au moment de la survenue de cet arrêt. Si la rétention des produits de la grossesse se prolonge 4 semaines ou plus, on doit prendre en considération la possibilité de la survenue

de troubles de l'hémostase majeurs avec des saignements abondants. Selon l'âge de la grossesse, l'évacuation des produits de la grossesse peut-être soit par curetage-aspiration, soit par déclenchement médicamenteux (pour les termes de grossesse dépassant 12 à 14 semaines d'aménorrhée).

#### II.2.2.2. Les étiologies

En cas d'avortement spontané, on peut individualiser les grands groupes étiologiques suivants : les causes mécaniques, les causes infectieuses, les causes génétiques, les causes endocriniennes, les causes vasculo-rénales, les causes immunologiques.

# a). Les causes mécaniques

Les avortements spontanés d'origine mécanique surviennent de façon tardive et donnent naissance généralement à un fœtus vivant. Nous avons :

- Les grossesses multiples : parmi ceux-ci on note les grossesses gémellaires et plus particulièrement les grossesses comportant un grand nombre d'œufs, phénomène fréquent depuis que l'induction artificielle de l'ovulation a été rendue possible avec les progrès de la médecine ;
  - L'hydramnios : c'est un gros œuf pouvant déclencher un avortement tardif ou un accouchement prématuré ;
  - Les anomalies des annexes : ce sont l'artère ombilicale unique, les nœuds du cordon, les anomalies du placenta ;
  - Les anomalies utérines : ces anomalies peuvent intéresser soit la cavité utérine, soit le col, soit l'isthme utérin.

Les anomalies de la cavité utérine, ce sont :

### - Anomalies congénitales :

- L'hypotrophie utérine : c'est un utérus d'aspect rigoureusement normal, mais dont les dimensions sont réduites ;
- L'hypoplasie utérine : c'est un utérus dont les dimensions sont réduites et dont la morphologie et les proportions sont également modifiées. Les dimensions et les proportions sont celles d'un utérus infantile ou fœtal. Les malformations plus importantes : la cavité utérine perdant sa forme triangulaire pour prendre celle d'un T, d'un Y ou encore d'une étoile à 3 branches ;
- L'utérus cloisonné;
- D'un défaut de vascularisation qui explique la faible épaisseur de la paroi et la mauvaise qualité de la muqueuse.

# Anomalies acquises :

- De myomes utérins : la présence de myomes majore le risque d'avortement spontané.
   Ces avortements surviennent à un même âge de la grossesse. C'est surtout les myomes sous-muqueux qui empêchent l'utérus de remonter à partir du 3ième mois dans la cavité abdominale qui sont en cause. Les myomes intra cavitaires qui sont de véritables corps étrangers ; sont cause de stérilité plutôt que d'avortements ;
- La béance cervico- isthmique : ces avortements sont tardifs avec expulsion d'un fœtus vivant. La béance peut être congénitale ou acquise et elle est responsable de 20 % des avortements spontanés.
- Les synéchies utérines.

Le diagnostic des anomalies utérines se fait principalement par imagerie : l'hystérographie, l'échographie ou le calibrage du col par la bougie de HEGGAR N° 8.

# b). Les causes infectieuses

Toutes les infections aiguës peuvent être à l'origine d'avortement spontané, mais la relation de cause à effet est souvent difficile à établir. Il peut s'agir d'une infection latente qu'on ne recherche pas. En outre l'infection peut succéder ou survenir pendant la phase de menace d'avortement et être incriminée alors à tort. Les différentes infections incriminées à des degrés divers sont : le paludisme, les infections urinaires, la syphilis, la toxoplasmose, les infections virales, les rickettsioses, les mycoplasmes.

## c). Les causes génétiques

Les avortements spontanés d'origine génétique sont très fortement hémorragiques et le pourcentage d'œufs clairs y est également élevé. On distingue surtout 2 types d'anomalies : les anomalies de nombre, les anomalies de structure :

- Les anomalies de nombre : les anomalies de nombre représentent 96% des aberrations chromosomiques. Il peut s'agir d'anomalies par excès portant le nombre total des chromosomes à 47 ou d'anomalies par défaut ou monosomie réduisant le nombre total des chromosomes à 45 ;
- Les anomalies de structures: elles représentent 3 à 4 % des aberrations chromosomiques et sont constituées de 3 variétés: la translocation, la mosaïque, les chromosomes en anneau.

## d). Les causes endocriniennes

Les hormones thyroïdiennes peuvent être également en cause. En tout début de grossesse, le taux de gonadotrophine chorionique augmente considérablement. Ce taux se stabilise vers la 13<sup>e</sup> et la 15<sup>e</sup> semaine selon CHARTIER M et COLL. Les hypothyroïdies

frustes sont responsables d'avortement spontané, d'augmentation de la mortalité périnatale et d'anomalie congénitale ceci, grâce à l'action des hormones thyroïdiennes sur le développement somatique du fœtus.

# e). L'hypertension artérielle et les syndromes vasculo-rénaux

L'hypertension artérielle accroît les risques d'hypotrophie fœtale et de mort in utero. Le dépistage systématique au cours des consultations prénatales a diminué considérablement l'incidence de cette maladie.

# f). Les causes immunologiques

C'est un domaine qui s'ébauche à peine et cependant de nombreux avortements restant inexpliqués peuvent être d'origine immunologique.

# **Évolutions et complications**

L'avortement spontané est généralement d'évolution favorable et se résume à celle d'une suite de couches normales.

Cependant certaines complications peuvent survenir :

- La rétention d'un œuf mort : elle peut se voir dans les avortements spontanés, mais rarement si l'avortement est précoce. Elle se voit au-delà de 8 semaines d'aménorrhée.
- L'infection : elle résulte d'une rétention ovulaire ou à la cause même de l'avortement. Elle nécessite une antibiothérapie adaptée et en cas de rétention d'œuf mort, l'évacuation utérine après apyrexie.
- L'hémorragie en cours : elle est due soit à une rétention, soit à une mauvaise rétraction utérine.
- L'iso immunisation rhésus : elle doit faire l'objet de prévention chez toute femme rhésus négatif.
- Les troubles de la coagulation : ils se voient dans les avortements tardifs avec rétention d'œuf mort.

### II.2.2.3. Prise en charge de l'avortement spontané

La prise en charge est fonction du stade clinique :

En cas de menace : après s'être assuré de la vitalité fœtale par échographie, on doit mettre la femme au repos.

**Avant 8 SA** : on peut attendre l'expulsion spontanée évitant ainsi la dilatation forcée (pas toujours nécessaire), nécessitant des saignements inférieurs à des règles.

Si le produit d'expulsion est complet, vérifier la vacuité utérine, la prescription de Methylergometrine (METHERGIN) suffit.

De 8 à 12 SA: il est licite d'attendre sous surveillance de la coagulation l'expulsion spontanée

du fœtus. Souvent une AMIU est nécessaire pour assurer l'évacuation utérine.

**Après 12 SA :** s'il y a une rétention ovulaire, il faut envisager l'évacuation préalable par prostaglandine suivie d'un contrôle de l'évacuation par curage digital ou l'AMIU du produit.

Le cerclage du col à la grossesse suivante s'il y a une béance cervico-isthmique.

La myomectomie : elle s'adresse aux myomes intra cavitaire source de stérilité.

L'hystéroscopie avec une cure dans les synéchies utérines si elles existent. Elles sont toutes des éventualités chirurgicales.

# L'antibiothérapie:

Si une infection est diagnostiquée par des examens de laboratoire, on doit mettre en route une antibiothérapie adaptée, cas de la toxoplasmose, de la syphilis ou des infections urinaires.

# II.3. Les Soins Après Avortement (SAA)

Les Soins Après Avortement sont une série d'interventions médicales et autres, conçues pour la gestion des complications liées aux avortements incomplets, spontanés et provoqués; et affronter les besoins en soins de santé des femmes.

### Ses buts étant de :

- Prendre en charge l'urgence (évacuation utérine et éventuellement gestion d'autres complications aigues graves) ;
- Faire un counseling sur les risques liés à l'avortement ; notamment les diverses complications qui peuvent l'accompagner ; pouvant aller d'un traumatisme psychologique jusqu'au décès maternel.
- Faire un counseling sur la planification familiale ; le but étant de permettre à la femme d'avoir un contrôle sur ses grossesses, d'éviter les grossesses non désirées à répétitions (étant donné que l'ovulation peut avoir lieu dès le 11<sup>e</sup> jour après un avortement) qui se terminent le plus souvent en avortement. Le prestataire doit expliquer les différentes méthodes à la cliente et lui permettre délibérément de faire un choix éclairé de celle qui lui convient ;
- Etablir un lien avec les autres services de santé et de la reproduction ; pour le dépistage des affections telles que le cancer du col de l'utérus, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et infections Virus de l'immunodéficience Humaine (VIH) ;
- Etablir un partenariat avec la communauté afin de l'impliquer et d'évaluer pour s'assurer que les services de santé reflètent leurs besoins et attentes.

# **B. LA CONTRACEPTION**

Il est important de rappeler que l'efficacité des différents moyens de contraception est corrélée à l'indice de Pearl. Il s'agit du nombre de grossesses observées pour 100 femmes utilisant de façon optimale (ou dont le partenaire utilise) une contraception donnée durant un an. Plus il est bas, meilleur est le moyen de contraception. On retrouve cependant une augmentation du nombre de grossesses non désirées en pratique du fait des limites de certains moyens de contraception et des oublis éventuels (mésusage des préservatifs par exemple). Il se calcule selon la formule : (nombre de grossesses accidentelles / nombre de cycles observés) x 1200 [34].

**Tableau I:** efficacité des différents moyens de contraception [35]

Méthode	Indice de Pearl	Efficacité pratique
Œstroprogestatifs (pilule, patchs,	0,3	8
anneaux)		
Progestatifs (pilule)	0,3	8
Dispositif intra-utérin (au	0,2	0,2
lévonorgestrel)		
Dispositif intra-utérin (au	0,6	0,8
cuivre)		
Préservatifs masculins	2	15
Spermicides	18	29
Diaphragme et spermicides	6	16
Cape cervicale	9 à 26	16 à 32
Méthodes naturelles	1 à 9	20

Selon l'OMS [36] « Les méthodes sont classées en fonction de leur efficacité moyennant l'utilisation habituelle comme suit : très efficace (0-0,9 grossesse pour 100 femmes) ; efficace (1-9 grossesses pour 100 femmes) ; Modérément efficace (10-19 grossesses pour 100 femmes) ; moins efficace (20 grossesses ou plus pour 100 femmes).

# II.4. Méthodes hormonales

# II.4.1. Contraceptifs oraux combinés (COC):

Les COC sont des pilules qui contiennent deux types d'hormones de synthèses : un œstrogène qui est l'éthynilestradiol et un progestatif qui varie d'une pilule à l'autre. Le

progestatif de synthèse permet de classer les pilules en quatre générations. L'inhibition de l'ovulation, la modification de la glaire cervicale qui devient imperméable aux spermatozoïdes et la modification de l'endomètre qui empêche la nidation d'un éventuel œuf sont trois phénomènes qui rendent efficace ce type de pilule [37].

L'utilisation de ces types de contraception est envisageable en absence des contreindications suivantes :

- Antécédent personnel ou familial de thrombose veineuse ou artérielle ;
- Facteurs de risques de thrombose veineuse ou artérielle : anomalies de l'hémostase, valvulopathie, troubles du rythme thrombogène, diabète déséquilibré ou associés à des complications vasculaires, hypertension artérielle sévère et dyslipoprotéinémie sévère ;
- Migraine avec aura;
- Tabagisme supérieur ou égal à 15 cigarettes par jour chez une femme de plus de 35 ans - Antécédent personnel de cancer oestrogéno-dépendant (cancer du sein ou de l'endomètre);
- Maladie oestrogéno-dépendante (lupus érythémateux aigu disséminé) ;
- Présence ou antécédent d'affection hépatique sévère avec bilan hépatique anormal;
- Hypersensibilité à l'un des produits [37];
- L'association de la pilule oestro-progestative avec certains médicaments peut diminuer son efficacité contraceptive. Parmi ceux-ci on retrouve une plante antidépressive (le millepertuis), des antiépileptiques, des antirétroviraux, des antibiotiques (rifampicine, isoniazide et rifabutine), un antifongique (griséofulvine), un antihypertenseur pulmonaire (bosentan) ou encore un psychostimulant (modafinil) [38].

En utilisation optimale, la pilule oestro-progestative a un (indice de Pearl à 0,3) donc très efficace. La pilule doit être prise quotidiennement à heure régulière. Si la plaquette contient 21 comprimés, une interruption de la prise de pilule doit avoir lieu pendant une semaine entre deux plaquettes. Si la plaquette contient 28 comprimés (21 comprimés actifs puis sept comprimés placebos ou 24 comprimés actifs puis quatre comprimés placebos), alors la prise de cette pilule ne nécessite pas d'arrêt entre les plaquettes [39].

En cas de survenue de vomissement ou de diarrhée sévère dans les quatre heures suivant la prise, un nouveau comprimé doit être pris. En effet ces troubles digestifs peuvent entrainer une inefficacité transitoire de la méthode. En cas de répétition de ces troubles sur plusieurs jours, il est recommandé d'associer une autre méthode contraceptive (préservatif, spermicides,) jusqu'à la fin de la plaquette [40].

L'oubli de moins de 12 heures par rapport à l'heure habituelle nécessite la prise

immédiate du comprimé oublié et le prochain comprimé à l'heure habituelle. L'oubli de plus de 12 heures, la femme devra envisager une conduite tenir spécifique. Tout d'abord, le comprimé oublié doit être pris immédiatement et le prochain sera pris à l'heure habituelle. En cas de rapport sexuel dans les sept jours suivant cet oubli, une autre méthode contraceptive mécanique doit être associée (préservatifs). Si l'oubli concerne l'un des sept derniers comprimés actifs alors il faut enchainer directement une nouvelle plaquette afin de ne pas faire d'arrêt entre les comprimés actifs. Si un rapport sexuel a eu lieu dans les jours précédant l'oubli ou si l'oubli concerne au moins deux comprimés, alors une contraceptive d'urgence devra être utilisée [40].

Les risques principaux de cette méthode contraceptive sont cardiovasculaires. Du fait du risque thrombogène présent principalement dans les trois premières semaines du post-partum, l'OMS indique la possibilité de débuter cette méthode 21 jours après l'accouchement en cas d'allaitement artificiel (la coagulation sanguine et la fibrinolyse étant pratiquement normalisées dans les trois semaines suivant l'accouchement) [34].

En cas d'allaitement maternel, du fait du passage dans le lait des hormones contraceptives (0,2% des œstrogènes et 0,1% des progestatifs), il est recommandé de ne pas les utiliser pendant les 6 premières semaines du post-partum et de préférence pendant les 6 premiers mois [34]. Une méta-analyse de la Cochrane Library montre qu'aucune étude ne permet de conclure que la contraception œstroprogestative n'affecte pas le lait de par la quantité ou la qualité [41]. Cependant, l'utilisation de cette méthode contraceptive par la mère n'entraine pas de conséquence sur les appareils génitaux et la fertilité de l'enfant. Par mesure de précaution, il est recommandé de préférer une autre méthode contraceptive. Si cette méthode est cependant prescrite, il faudra prescrire un oestroprogestatif minidosé (15 ou 20 μg) de 6 semaines à 6 mois après l'accouchement.

Effets secondaires et complications: Survenant la plupart du temps au cours des trois premiers cycles, la présence de saignements menstruels anormaux constitue la raison la plus couramment citée par les patientes. Parmi les autres raisons courantes, on trouve l'aménorrhée, la nausée, le gain pondéral, les sautes d'humeur, la sensibilité des seins et les céphalées, baisse de la libido, ballonnement abdominal. Parmi les complications on peut citer: l'hypertension artérielle, le spotting, la migraine etc...

### II.4.1.1. Les macroprogestatifs

Ce type de contraception est de façon générale peu conseillée du fait de ses effets secondaires. En théorie, sa prescription est possible dans le post-partum, selon les mêmes conditions que les micros progestatifs, pour les femmes non allaitantes. Pendant l'allaitement,

les macro progestatifs seront contre-indiqués jusqu'à 6 semaines après l'accouchement.

Comme macro progestatifs on peut citer le Lutényl, le Lutéran ou le Surgesterone, ils ont une action anti-gonadotrope (blocage de l'ovulation).

**Effets secondaires :** Le principal inconvénient des macro progestatifs est la survenue d'une hypoestrogénie (qui pourrait avoir des conséquences à long terme sur la minéralisation osseuse), on peut ajouter des saignements irréguliers, une aménorrhée persistante et la prise de poids.

# II.4.1.2. Contraceptifs micro progestatifs

Il y'en a deux types de pilules micro progestatives : une contenant du désogestrel (Cerazette et ses génériques) et une contenant du levonorgestrel (Microval)

L'effet contraceptif de Cerazette est lié à l'inhibition de l'ovulation et à l'augmentation de la viscosité de la glaire cervicale, alors que Micro val agit uniquement au niveau de la glaire cervicale.

Elles ont les contre-indications suivantes :

- Hypersensibilité à l'un des composants ;
- Accident thromboemboliques veineux évolutifs ;
- Présence ou antécédent d'affection hépatique sévère avec bilan hépatique anormal ;
- Tumeurs malignes sensibles aux stéroïdes sexuels ;
- Hémorragies génitales inexpliquées.

La pilule micro progestative est très efficace en utilisation optimale avec un indice de Pearl à 0,3.

Elle a les mêmes principes d'utilisations que la pilule œstroprogestative devant la conduite à tenir concernant la survenue de vomissements ou de diarrhée et la même démarche en cas d'oubli [40].

L'un des principaux effets indésirables des méthodes contraceptives progestatives repose sur la perturbation des menstruations avec divers profils de saignements possibles (aménorrhée, irrégularités menstruelles, saignements inter menstruels ou spotting). Il est important d'informer la femme des effets indésirables afin qu'elle ne soit pas inquiète si ceux-ci surviennent [42].

La pilule micro progestative peut être utilisée dans la période du post-partum, que la femme allaite ou non. En effet celle-ci n'entraine aucune modification sur la qualité et la quantité du lait maternel et n'a aucune influence néfaste sur le nourrisson. Il est recommandé de débuter sa prise entre le 10ème et le 21ème jour suivant l'accouchement [43].

# II.4.2. Les progestatifs injectables

La contraception par voie injectable est un progestatif administré sous forme de préparation à libération prolongée pendant trois mois.

- Dépôts Médroxyprogestérone Acétate (DMPA) -SC (Sayana Press) est un progestatif injectable en sous-cutané qui contient 104 mg/0,65 ml d'acétate de médroxyprogestérone.
- Le Depo Provera est un progestatif injectable en intramusculaire qui contient 150 mg d'acétate de médroxyprogestérone.

En effet ces méthodes détiennent de nombreux effets secondaires mais en particulier on peut citer (injection douloureuse, altération du capital osseux et un retour à la fertilité différé de trois à 12 mois).

Cependant, en cas d'allaitement maternel, les recommandations de l'OMS et de l'AFSSAPS sont identiques à celles pour la pilule micro progestative.

En cas d'allaitement artificiel, l'OMS autorise les injections de progestérone dès le post-partum immédiat. L'AFSSAPS les déconseille pendant les 4 premières semaines du post-partum.

Effets indésirables: Les effets indésirables associés à l'AMPR sont :

- La perturbation du cycle menstruel (le plus courant).
- La prise de poids
- Les effets indésirables de nature hormonale (céphalée, acné, baisse de la libido, la nausée et la sensibilité des seins)
- Des variations de l'humeur ont également été signalées.
- Retour tardif de la fécondité (neuf mois en moyenne)
- Baisse de la densité minérale osseuse sans ostéoporose notamment au niveau de la colonne lombaire.

### **II.4.3.** Les implants progestatifs :

Il existe deux types : L'implant à un bâtonnet et l'implant à deux bâtonnets.

- L'implant progestatif (Nexplanon) se présente sous la forme d'un bâtonnet contenant de l'étonogestrel et fournit trois ans de protection.
- L'implant progestatif (Sino-implant) se présente sous la forme de deux bâtonnets contenant de levonorgestrel et fournit quatre ans de protection.
- L'implant progestatif (Jadelle) se présente sous la forme de deux bâtonnets contenant de levonorgestrel et fournit cinq ans de protection.

Ils sont mis en place en sous cutanée au niveau du bras non dominant. La durée d'efficacité de l'implant sera diminuée chez la femme en surpoids (IMC supérieur à 25kg/m²), il faut donc le retirer avant l'année d'expiration. Ils agissent en délivrant une dose continue de progestatif qui permet une inhibition de l'ovulation et une modification de la glaire cervicale.

Ils ont les mêmes contre-indications et les mêmes effets indésirables (modifications du profil de saignement) que la pilule micro progestative. Il faut toujours informer la femme de ces éventuelles perturbations avant la mise en place de l'implant. L'implant progestatif est la contraception la plus efficace, que ce soit en utilisation optimale ou en utilisation courante (indice de Pearl à 0,05) [37].

L'implant peut être mis en place durant toute la période du post-partum.

**Effets Secondaires et complications :** La présence de saignements vaginaux prolongés ou irréguliers constitue le principal effet secondaire en plus de ceci on peut citer : les céphalées, la prise de poids, l'aménorrhée.

Comme complication on peut noter l'expulsion d'une capsule en cas de javelle et l'infection du site d'insertion.

# II.4.4. Dispositif intra utérin (DIU):

C'est un dispositif flexible que l'on insère dans la cavité utérine dans un but contraceptif.

Il existe plusieurs types de DIU:

• En cuivre, le DIU TCu-380A qui libère de petites quantités de cuivre. Son mode d'action principal est un effet cytotoxique du cuivre sur les spermatozoïdes. Le DIU au cuivre provoque une inflammation locale de l'endomètre empêchant toute nidation [37].

Il a une durée d'action de 10 ans selon le fabriquant et 12 ans selon les résultats des études. Le DIU en cuivre peut-être insérer à tout moment dans le post-partum en absence des contre-indications suivantes :

- Des saignements vaginaux abondants inexpliqués ;
- ❖ Une maladie trophoblastique gestationnelle (bénigne ou maligne) ;
- Une anomalie utérine qui empêche une pose correcte du DIU dans le fond utérin (fibrome intra-cavitaire, utérus bicorne etc.);
- ❖ Patiente VIH (+) et qui ne suit pas correctement le traitement anti rétroviral ;
- Une rupture prématurée des membranes de plus 06 heures ;
- ❖ Un travail d'accouchement prolongé (supérieur à 14 heures);
- Une fièvre ;

- Une hémorragie du post-partum immédiat ;
- Une infection puerpérale ;
- Des déchirures étendues des parties molles.
  - Le DIU à la progestérone qui libère un progestatif (progestérone). Il existe deux spécialités : Mirena qui est mis en place pour cinq ans et Jaydess qui est mis en place pour trois ans. Son effet contraceptif est dû à l'épaississement de la glaire cervicale qu'il provoque et a un effet local sur l'endomètre qui empêche la nidation. Les contre-indications au DIU hormonal sont les mêmes que celles des progestatifs.

## Effets secondaires: les effets secondaires associés à l'utilisation d'un DIU:

- Les saignements menstruels irréguliers et l'augmentation du volume des menstrues
- Une diminution est constatée avec le dispositif intra utérin à libération de levonorgestrel.
- La dysménorrhée avec le DIU de cuivre
- > Crampes dans les 3 à 5 jours après l'insertion
- Une diminution des douleurs menstruelles avec le système intra utérin à libération de levonorgestrel
- La dépression, l'acné, les céphalées et la sensibilité des seins.
- Les kystes ovariens fonctionnels chez certaines utilisatrices du système intra utérin à libération de levonorgestrel

# **Complications:**

- Fils non vus
- Infections pelviennes



Figure 8 : DIU au cuivre



Figure 7: DIU au levonorgestrel



Figure 6: Implanon

# II.4.5. Dispositif transdermique (patch)

L'OMS émet les mêmes précautions que pour le dispositif hormonal transdermique. Chez la femme qui allaite, le dispositif hormonal transdermique doit être débuté six mois après l'accouchement (absence de données sur l'effet du patch et l'allaitement maternel).

# II.5. La méthode chirurgicale (stérilisation à visée contraceptive)

En France, la loi du 04 juillet 2001, légalise la stérilisation à visée contraceptive sauf pour les mineurs. Elle nécessite une information et un délai de réflexion de 04 mois. Des conditions particulières sont précisées pour les handicapés mentaux.

L'OMS et la HAS conseillent la stérilisation féminine à partir de quatre semaines après l'accouchement.

Pendant la période d'allaitement maternel, la stérilisation féminine n'est pas recommandable du fait de la séparation de mère-enfant nécessaire à l'intervention et peu propice à ce mode d'alimentation de l'enfant.

Cependant, elle n'aura aucun effet sur la quantité et la qualité du lait. Dans la méthode chirurgicale nous citons : la vasectomie et la ligature des trompes.

#### II.5.1 La vasectomie chez l'homme :

C'est une intervention chirurgicale de stérilisation de l'homme, qui consiste à sectionner une portion du canal déférent, un canal qui relie les testicules à la vésicule séminale et qui traverse le scrotum. L'efficacité n'est pas immédiate (nécessite d'une période de 3 mois ou 20 éjaculats avant que la méthode soit effective). Une autre méthode supplémentaire (le préservatif) doit être utilisée pour les 3 mois qui suivent l'intervention. Un spermogramme de contrôle doit être fait après 3 mois.

### **Effets secondaires et complications :**

- Crampes et douleurs après l'intervention ;
- Hématome pariétal;
- Hémorragie interne ;
- Infection péritonite ;
- Abcès pelvien;
- Septicémie ;
- Suppuration pariétale ; lésions viscérales.

# II.5.2 La ligature des trompes chez la femme :

C'est une intervention chirurgicale qui met fin de façon définitive à la fécondation de la femme sans toutefois perturber sa sexualité ou la fonction hormonale. Elle consiste à une ligature et section des trompes des 2 cotés par voie abdominale (le plus souvent) après laparotomie. L'infection est la complication majeure.

### Facteurs à prendre en compte avant une demande de stérilisation féminine

Il faut que le médecin sache guider le couple dans cette demande en prenant en compte :

- Les facteurs éthiques ou religieux (les musulmans supportent très mal la stérilisation, même d'indication médicale) ;
- L'âge : il semble nécessaire d'atteindre au moins 30 à 35 ans ; 40ans au Cameroun
- Le nombre d'enfants : on a proposé trois enfants vivants de sexe différent ;
- Les contre-indications aux méthodes contraceptives ;
- Le psychisme du couple.

Une longue discussion sera nécessaire avec le couple ; avant de se décider, on expliquera que la chirurgie de perméabilisation a actuellement 70% de succès mais au prix d'une intervention chirurgicale délicate, avec un risque de grossesse extra-utérine [44]

# II.6. Les méthodes mécaniques

# II.6.1 Les préservatifs :

Le préservatif est à la fois un moyen contraceptif mécanique et un moyen de protection contre les IST. Il existe deux types : le condom féminin et le condom masculin.

Le condom féminin est une gaine de polyuréthane souple d'environ 17cm de long et un diamètre de 7 cm dont l'intérieur est imbibé d'un lubrifiant à base de silicone Après sa mise en place, il recouvre en entier le vagin et prévient tout contact direct avec le pénis. Le condom recueille le sperme qui doit ensuite être jeté.

#### Il a les contre-indications suivantes :

- Allergie au polyuréthane ;
- Anomalies de l'anatomie vaginale;
- Incapacité pour la femme d'apprendre la technique d'insertion.

  Son taux d'échec est de 5% pour 12 mois d'utilisation parfaite.
  - Le condom masculin est un préservatif fait de latex le plus souvent, il en existe également en polyuréthane, en silicone et en membrane d'agneau. Le préservatif masculin est jugé efficace lorsqu'il est utilisé dans des conditions optimales (indice

de Pearl à 2). Cependant en utilisation courante il est seulement jugé comme modérément efficace (indice de Pearl à 15) [45].

Il doit être mis en place sur le sexe en érection avant toute pénétration et tout moment du cycle menstruel de la femme. Lors de la pose, il est nécessaire de laisser une place suffisante pour le réservoir en le pinçant entre le pouce et l'index. Si le préservatif est mis en place dans le mauvais sens, il faut le jeter et en prendre un autre. Il est nécessaire de le changer entre deux rapports sexuels [46]. Le taux d'échec associé à une utilisation parfaite des condoms est estimé à 3% [47].

La lanoline dans le cas des condoms en membranes d'agneau et l'allergie ou la sensibilité au latex pour les condoms de latex sont les contre-indications. Le préservatif masculin peut être un moyen de contraception utilisable pendant le post-partum. Il peut également être utilisé en complément de la méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée (MAMA) ou des spermicides [48].

**Effets indésirables :** chez certains hommes, il interfère avec l'acte sexuel soit en raccourcissant ou en prolongeant leur temps d'éjaculation et l'allergie au latex.

# II.6.2. Les spermicides

Les spermicides font partie des méthodes contraceptives locales non hormonales. Ils ont un effet destructeur des spermatozoïdes grâce à leur molécule constitutive qui peut être le chlorure de benzalkonium, le chlorure de myristalkonium ou le nonoxynol.

Ils sont disponibles sous différentes formes : crème, ovule, capsule et éponges/tampons.

Les spermicides sont contre-indiqués en cas d'hypersensibilité au principe actif, en cas de lésions génitales et en cas de risque ou de présence d'IST.

L'efficacité des spermicides a été jugée par de nombreuses études. Cependant les études conduites aux Etats-Unis et servant de références à l'OMS prenaient en compte uniquement l'efficacité des spermicides du nonoxynol. En utilisation optimale ceux-ci sont modérément efficaces avec un (indice de Pearl à 18) et moins efficace en utilisation courante avec (indice de Pearl à 29).

La femme doit respecter certains critères, pour une utilisation optimale qui sont :

- Respect du délai d'action entre la mise en place et le début du rapport sexuel. Ce délai est immédiat pour les crèmes et les éponges mais il est de cinq minutes pour les ovules et dix minutes pour les capsules
- L'utilisatrice doit connaître la durée d'action de ses spermicides, qui est de 24 heures pour les éponges, dix heures pour les crèmes et de quatre heures pour les ovules et

les capsules.

- La femme ne doit pas pratiquer d'irritation vaginale (douche vaginale, bain et piscine) dans les heures qui suivent un rapport sexuel protégé par les spermicides.
- En cas de rapports sexuels répétés, les spermicides doivent être renouvelés sauf pour les éponges dont la durée d'efficacité est de 24 heures

Les spermicides bénéficient d'une indication privilégiée chez les femmes allaitantes. Cependant en cas d'allaitement maternel, seuls les spermicides à base de chlorure de benzalkonium ou de miristalkonium sont autorisés. En effet ceux contenant du nonoxylnol sont contre-indiqués car ils sont retrouvés dans le lait maternel. Pour les femmes qui n'allaitent pas, cette méthode est envisageable lorsque les autres méthodes ne peuvent pas l'être.

Il est plutôt conseillé d'associer à cette méthode d'autres méthodes contraceptives comme les préservatifs, les diaphragmes, les capes cervicales et les méthodes naturelles.

# II.6.3. Les capes, les diaphragmes, l'anneau vaginal :

Le diaphragme et le cape (en latex ou en silicone) sont contre-indiqués pendant 6 semaines, correspondant à l'involution utérovaginale.

Il n'existe pas d'étude spécifique sur l'anneau vaginal concernant le post-partum.



**Figure 9:** Le diaphragme

# II.7. La contraception d'urgence :

C'est une méthode de contraception de rattrapage utilisable dans les jours suivants un rapport sexuel non ou mal protégé, afin d'éviter une grossesse non prévue. Il existe trois contraception d'urgence : une au Levonorgestrel (LNG) 1,5 mg (NORLEVO), une à l'Ulipristal

acétate (UPA) 30 mg (ELLAONE) et le Dispositif intra utérin (DIU) au cuivre [49].

Les deux contraceptions d'urgence hormonales agissent en inhibant ou en retardant l'ovulation. Le DIU, par son effet cytotoxique, agit sur les gamètes en inhibant la fécondation. Son efficacité est également due à l'inflammation locale qu'il provoque, ce qui empêche l'implantation de l'ovocyte fécondé dans l'utérus. Son efficacité est en rapport à son utilisation précoce après le rapport non ou mal protégé. La contraception au LNG est utilisable jusqu'à 72 heures (trois jours) après le rapport à risque contre 120 heures (cinq jours) pour celle à l'UPA. Le DIU au cuivre doit être mis en place dans les cinq jours suivant le rapport afin d'obtenir son effet contraceptif d'urgent [49].

L'allaitement maternel n'est pas recommandé dans les huit heures suivant la prise du comprimé au LNG et pendant une semaine en cas de prise d'UPA. La prise de LNG est déconseillée chez les femmes présentant un risque de grossesse ectopique. Il n'est pas recommandé de prendre de l'UPA en cas d'insuffisance hépatique sévère et d'asthme sévère.

La prise d'un contraceptif hormonal urgent peut entrainer des perturbations des menstruations, notamment des spottings et un retard ou une avance des règles [50]. Il est recommandé aux femmes ayant eu recours à une contraception d'urgence hormonale, d'utiliser en complémentarité de leur méthode contraceptive habituelle, des préservatifs jusqu'au début des règles suivantes [50].

### II.8. Les méthodes naturelles

Historiquement, ce sont les plus utilisées et pourtant ce sont les moins fiables. Elles peuvent être utilisées par des femmes voulant espacer les grossesses et qui accepteraient l'échec de ces méthodes.

#### II.8.1 La MAMA:

La Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA) est une méthode naturelle [50].

La méthode naturelle est une méthode basée sur l'observation par la femme, en âge de procréer, des signes que son corps lui transmet et qui lui permettent de savoir où elle en est dans son cycle menstruel. Or durant la période du post-partum, ces signes sont bouleversés rendant ces méthodes impossibles. Nous citerons la méthode Ogino-Knaus, la méthode des courbes de température et la méthode Billings. Les seules méthodes naturelles envisageables sont l'abstinence et la méthode du coït interrompu. Cette dernière est peu fiable, que ce soit en post-partum ou lors de cycles ordinaires.

Cependant, une méthode naturelle et fiable est à proposer aux femmes allaitantes : la méthode MAMA. Cette méthode a un taux d'efficacité supérieur à 98% avec un indice de Pearl à 0,9 en utilisation optimale et un indice de Pearl à 2 en utilisation courante si les conditions suivantes sont respectées :

- Allaitement exclusif;
- Au moins 6 à 10 tétées par 24 heures (jour et nuit);
- L'espace entre deux tétées doit être de moins de quatre heures le jour et de six heures la nuit ;
- La maman doit être en aménorrhée persistante.
- Moins de 6 mois se sont écoulés depuis l'accouchement.

Mode d'action : la prolactine, diminue considérablement la libération des hormones nécessaires à la reprise de l'ovulation, si les conditions ci-dessus sont respectées. Si cette méthode est néanmoins choisie par la patiente, il est important de l'encourager à l'associer à une méthode de contraception locale : préservatif ou spermicides.



Figure 10: La MAMA

# II.8.2. Le retrait ou coït interrompu

L'homme retire son pénis juste avant l'éjaculation pour qu'elle se produise à l'extérieur du vagin. Si le retrait n'est pas effectué à temps, il y a un risque de grossesse, de même qu'il arrive très souvent qu'avant l'éjaculation, un peu de liquide contenant des spermatozoïdes s'écoule du pénis. C'est une méthode qui rompt l'harmonie du rapport sexuel.

# II.8.3 L'abstinence périodique

Il s'agit de détecter la phase fertile du cycle menstruel et de s'abstenir d'avoir des rapports sexuels ou d'utiliser des contraceptions locales pendant cette période. Cette méthode est fondée sur le fait que les spermatozoïdes et les ovules ont une durée de vie de quelques jours. La fécondation ne peut se réaliser que si les rapports sexuels ont lieu quelques jours avant, pendant ou après l'ovulation. Cette méthode nécessite un apprentissage. Le moment de l'ovulation est évalué de plusieurs façons.

# II.8.4. La méthode du calendrier ou Ogino

Il n'y a que 6 jours fertiles par cycles. La méthode du calendrier repose sur trois suppositions : l'ovulation aura lieu 14 jours avant les règles suivantes, les spermatozoïdes restent vivants 2 ou 3 jours dans le tractus génital féminin, l'ovule survit 24 heures. Le premier jour fertile du cycle est obtenu en soustrayant 20 jours à la durée du cycle le plus court, et le dernier jour fertile est obtenu en soustrayant 10 jours au cycle le plus long. En pratique, pour un cycle régulier de 28 jours, les rapports sont déconseillés du 8e au 18e jour après le début des règles. Les limites de cette technique sont liées à l'impossibilité de connaître la date réelle de l'ovulation qui varie d'une femme à l'autre et d'un cycle à l'autre. Enfin, la survie des spermatozoïdes dans la glaire peut atteindre 8 à 9 jours dans la glaire cervicale, ce qui explique la survenue des grossesses [51].

# II.8.5. La méthode des températures

Lors de l'ovulation la température basale du corps monte de 1 à 4 degrés et reste la même (en plateau) jusqu'aux règles suivantes. Cette méthode consiste à détecter l'ovulation en prenant sa température rectale tous les matins au réveil avant de se lever. L'abstinence est longue. Elle doit se faire du début des règles jusqu'au 2ème jour après la montée de température. De nombreux facteurs peuvent perturber la température basale (infections, nuits courtes, heure du réveil) et induire en erreur l'utilisatrice. Cette méthode est contraignante.

# II.8.6. La méthode de la glaire cervicale ou Billings

La glaire cervicale change de consistance au moment de l'ovulation. Cette méthode consiste à détecter la modification de la consistance de la glaire cervicale observée à l'entrée du col tous les jours : il faut pour cela imbiber le pouce de glaire et apprécier la longueur du "fil" obtenu (5 à 10 cm) et la transparence de la glaire. Au moment de l'ovulation et juste avant, la glaire cervicale est plus abondante et a une consistance comparable à celle du blanc d'œuf. L'abstinence doit se faire à partir de cette modification et jusqu'à 3 jours après qu'elle ait disparu.

Cette méthode demande un apprentissage et est réservée aux initiées motivées, elle est source de nombreuses erreurs.

#### II.8.7. Les tests d'ovulation

Ce sont des tests qui permettent de détecter le début et la fin de l'ovulation par la mesure des variations hormonales dans les urines, si les cycles sont réguliers. Ils ont une efficacité légèrement supérieure aux méthodes précédentes toutefois leur coût reste très élevé.

# II.9. Les méthodes contraceptives du post-partum selon le type d'allaitement

a. Selon le critère de recevabilité médicale pour l'adoption et l'utilisation continue de méthodes contraceptives de l'OMS (2015).

Pour les femmes qui allaitent :

- Stérilisation féminine
- Stérilisation masculine
- Dispositif intra-utérin (DIU)
- Implants
- Pilules progestatives
- Méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée (MAMA)
- Préservatifs

Pour les femmes qui n'allaitent pas :

- Stérilisation féminine
- Stérilisation masculine
- Dispositif intra-utérin (DIU)
- Implants
- Solutions injectables
- Contraceptifs oraux combinés
- Préservatifs
- Contraception d'urgence

# C. Etat de publications sur le sujet

# II.10 Fréquence

La prévalence d'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin dans la population générale est variable. Une étude faite à l'Hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala par Tchounzou et al en 2010 avait retrouvé une fréquence de 49,3% [53]. Deux études faites en zone urbaine au Ghana et en zone rurale au Kenya retrouvaient respectivement une prévalence de 56% et 76% [54,55].

# II.11 Facteurs socio-démographiques

# II.11.1 Association entre le niveau d'éducation et l'utilisation de la contraception après un avortement clandestin

Le niveau d'éducation secondaire était associé à l'utilisation de la contraception dans une étude menée par Nathalie Morris en Angola (OR 1.11 ; IC 95% (1.00, 1.23) ; p=0,046). Ce qui n'était pas le cas des autres études comme celle de Tchounzou et al qui ne retrouvait pas d'association entre le niveau d'éducation et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin [53,56].

# II.11.2 Age et contraception après un avortement clandestin

En effet, l'étude de Tchounzou et al en 2010 à Douala, a montré qu'avoir moins de 25 ans (OR 5,4 ; IC 95% (1.9, 15.3) ; p=0.000) favorisait l'utilisation de la contraception après un avortement [53]. Nathalie Morris et al dans une étude faite en 2018 en Angola avaient retrouvé des résultats similaires (OR 1,38 ; IC 95% (1.20, 1.59) ; p<0,001) [56].

# II.11.3 Profession et contraception après un avortement clandestin

Saizonou et al. ont trouvé que les élèves/ étudiantes utilisaient significativement 6,13 fois plus (p < 0,001) les services de PFPP par rapport aux autres professions [7]. Ce résultat est différent de la plupart des études réalisées sur la contraception du post-abortum où les auteurs tels que Alkema et al n'établissaient aucun lien entre la profession et l'utilisation des services de PF [44-46]

# II.12. Facteurs cliniques

Dans la littérature, nous n'avons pas retrouvé d'association entre las caractéristiques cliniques et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

	rs associés à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin dans deux hôpitaux de Yaoundé
	<del>-</del>
C	HAPITRE III : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE
1	

# III.1. Type d'étude

Nous avons mené une étude transversale analytique à collecte rétrospective.

### III.2 Lieu d'étude

Notre étude s'est déroulée dans 2 hôpitaux référence de la ville de Yaoundé que sont l'Hôpital Central de Yaoundé (HCY) et l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY).

- ➤ L'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé est un hôpital de référence situé au quartier Ngousso dans l'arrondissement de Yaoundé Vème. Il est construit sur un site de 4,5 hectares et bénéficie d'un plateau technique performant doté d'environ 20 services parmi lesquels le service de gynéco-obstétrique. Ce service est divisé en trois parties dont :
  - Un service d'hospitalisation d'une capacité de 49 lits dont des chambres individuelles et des chambres à six lits toutes fonctionnelles
  - Un service réservé aux consultations externes constitué de 7 box permettant d'enregistrer en moyenne 300 consultations par semaine. Fréquentation en Planning Familial : 30-40 femmes/semaine environ
  - La maternité qui dispose d'un service d'urgence, une salle de travail, deux salles d'accouchement, six blocs opératoires tous fonctionnels.

Le personnel est constitué de 13 gynécologues-obstétriciens dont 3 professeurs d'université, des résidents, des infirmières, des sage-femmes, des étudiants en médecine et en soins infirmiers.

L'hôpital central de Yaoundé est un hôpital de deuxième catégorie qui met au service des patients une équipe médicale et paramédicale spécialisée dans le domaine de la médecine et présente en outre des multiples atouts du point de vue de la situation géographique, de l'existence d'un plateau technique acceptable, de la disponibilité du personnel médical 24H/24 et de l'autonomisation des services.

L'unité de Gynécologie et obstétrique encore appelé maternité principale comprend, 02 salles communes d'accouchement, des salles d'hospitalisation communes et individuelles avec capacité de 95 lits, 04 box de consultations externes, un service d'urgence intégré au service d'admission, 02 salles de soins A et B, un service de planification familiale, une salle des archives B, une salle de soins A et B, un service de planification familiale, une salle des archives B, une salle de réunion, un bloc opératoire de 03 salles et un service de néonatologie.

La maternité dispose d'un bloc avec 02 salles d'opération fonctionnelles et 02 salles faisant fonction de salle de surveillance post-interventionnelle et de soins intensifs.

Concernant le personnel, l'unité de gynécologie-obstétrique comprend : 07 gynécologues-obstétriciens dont 01 professeur, des résidents et internes en Gynécologie-Obstétrique et des stagiaires en sciences infirmières se relaient régulièrement aux différents postes. Les autres membres de l'équipe sont : les sages-femmes, les infirmiers et aides-soignants, les agents de surface et les brancardiers.

De Janvier à Juin 2024, les urgences de la maternité principale ont enregistré 132 cas d'avortement tous pris en charge. Ce qui fait de cet hôpital un site d'étude très intéressant pour notre travail de recherche.

### III.3 Période et durée de l'étude

La durée de l'étude était sur 09 (Neuf) mois soit de Décembre 2023 à Août 2024. Pour une période d'étude de 06 (six) mois allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 au 30 Juin 2024.

## III.4 Population d'étude

### > Population cible

Notre population cible concernait toutes les femmes prises en charge pour avortement

### > Population source

La population source était constituée des dossiers des femmes prises en charge pour avortement dans nos différents sites d'étude pendant la période de l'étude.

#### Critères d'inclusion

Ont été incluses dans cette étude,

Les dossiers des femmes prise en charge pour avortement clandestin dans les différents lieux d'étude durant la période d'étude

#### Critères d'exclusion

Ont été exclues de notre étude :

• Tous les dossiers incomplets comportant des adresses téléphoniques indisponibles

## III.5 Echantillonnage

Nous avons effectué un échantillonnage consécutif et exhaustif.

La taille minimale de notre échantillon sera déterminée à l'aide de la formule de LORENTZ.

$$N=p (1-p) \left(\frac{z^2}{\alpha^2}\right)$$

N : La taille de l'échantillon

p : La prévalence de l'évènement étudié

 $\alpha$ : La marge d'erreur (0,05)

Z: Le seuil de confiance (1,96)

La prévalence de 16% a été empruntée à une étude faite au Cameroun intitulée « Voluntary induced abortion in Cameroon: Prevalence, reasons and complications ». La taille minimale de notre échantillon sera de 207.

#### III.6. Ressources humaines:

- Investigateur principal, directeur de mémoire, encadreurs,
- Le personnel médical et infirmier exerçant dans nos différents lieux d'étude

#### III.7. Ressources matérielles :

Matériels de documentation

Livres, articles, thèses, revues, ordinateurs portables, téléphones portables, clé USB, modem internet, logiciel de traitement de données

Matériels pour la collecte des données

Registre des services de planning familial, registre des urgences de la maternité, dossiers médicaux des femmes, fiches d'enquête, stylos à bille, rames de papier format A4, questionnaire préétabli, montre trotteuse, blouse blanche, cache nez.

#### III.8. PROCEDURE

### III.8.1. Procédure de collecte des données

#### > Procédures administratives

Après validation de notre protocole de recherche par nos directeurs et co-directeurs de thèse, nous avons présenté une demande de clairance éthique auprès du Comité Régional d'Ethique de la Santé Humaine du Centre (CRERSH/C), à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Yaoundé. Nous avons également présenté des demandes d'autorisation dans les hôpitaux d'étude (voir Annexes)

#### **Recrutement**

Après obtention des autorisations, la collecte des données s'est faite dans nos hôpitaux

d'étude, puis nous avons procédé à la vérification des critères d'inclusion et d'exclusion et remplir les questionnaires.

#### • Collecte des données

Pour mener à bien notre étude nous avions procédé de la manière suivante :

Nous avons effectué des séances de collecte de données au niveau des différents (consultations externes, urgence et planning familial) de l'Hôpital Central de Yaoundé et de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé.

Nous avons d'abord identifié les femmes ayant été prises en charge pour avortement dans les différents registres et nous avons dressé une liste qui a été soumise au service des archives pour la consultation des dossiers médicaux

Nous avons procédé à la collecte des données en reportant les informations utiles contenues dans les différents dossiers à l'aide de notre fiche technique

Après nous avons vérifié l'adoption effective d'une méthode contraceptive pour celles qui étaient des probables cas, ceci dans l'unité de planning familial des deux hôpitaux d'étude.

#### > Variables collectées

Toutes les femmes remplissant les critères d'inclusion ont été recrutées dans notre étude, puis à l'aide d'une fiche technique les données suivantes ont été recueillies comme variables :

- Les variables sociodémographiques et cliniques : L'âge, le sexe, la profession, le statut matrimonial, la région d'origine, la religion, niveau d'instruction scolaire,
- Les variables cliniques : nombre de grossesses, nombre d'enfants, nombre d'avortement, l'âge du dernier enfant,
- Le choix contraceptif : la méthode de contraception utilisée, les motivations d'adhésion à la méthode contraceptive, circonstances ayant motivées la contraception
- Les limites : barrières d'acceptabilité acceptation du contraceptif par le conjoint/parents, planification de la grossesse avec le conjoint, source d'information sur la contraception, counseling

#### III.8.2. Analyses statistiques des données

Les informations ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire prétesté. Les données ont été saisies et codées dans le logiciel CSPro (Census and Survey ProcessingSystem) version 8.1 et les analyses ont été faites par le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) version 26.0 pour analyse statistique.

L'analyse univariée a été utilisée pour évaluer les facteurs associés à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin avec une valeur p obtenue par le test

statistique de Chi carré (comparaison des proportions). L'Odd Ratio (OR) avec un intervalle de confiance de 95% était utilisé pour évaluer le niveau d'association. Le seuil de significativité était fixé à 0,05.

Les résultats de notre étude ont été classés par variables quantitatives et qualitatives. Ces variables seront présentées sous forme de tableaux et de figures.

## III.8.3. Considérations éthiques

Cette recherche s'est déroulée dans le respect des principes de la déclaration d'Helsinki de 1964 révisée en Octobre 2013.

Les autorisations de recherche ont été préalablement obtenues auprès des institutions concernées (Annexes).

Une demande de clairance éthique a été obtenue auprès du Comité Institutionnel d'Ethique et de la Recherche (CIER) de la FMSB/UY1.

**CHAPITRE IV: RESULTATS** 

# IV.1. Recrutement de la population d'étude

Durant la période d'étude, nous avons examiné au total de 237 dossiers médicaux de femmes dans ces deux hôpitaux. 21 d'entre elles ont été exclues et nous avons finalement retenu 216 femmes pour l'analyse de données. Ce schéma décrit le processus :

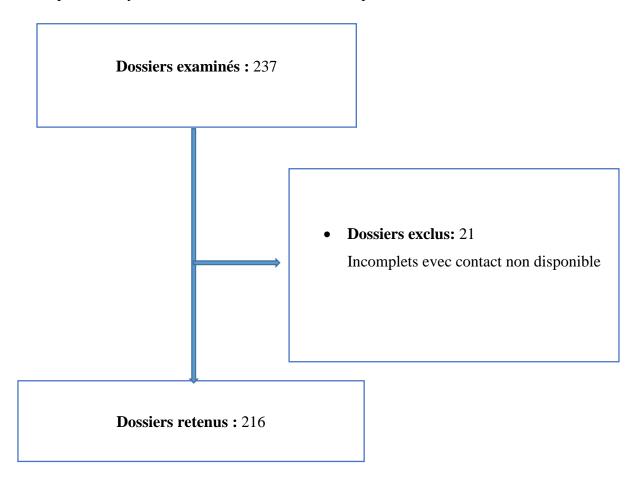


Figure 11: Diagramme de flux de recrutement de la population d'étude

Nous avons recruté dans deux hôpitaux de Yaoundé soit 76 cas à l'HCY et 140 cas à l'HGOPY (Tableau II).

Tableau II: Répartition selon le site d'étude

Site d'étude	Effectif (n)	Fréquence (en %)
HCY*	76	35,2
HGOPY**	140	64,8
Total	216	100

<sup>\*</sup> HCY : Hôpital Central de Yaoundé

# IV.2. Fréquence d'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

Dans notre étude, la fréquence d'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin était de 39,8 % (Tableau III)

Tableau III: fréquence d'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

Contraception	HCY	HGOPY	Total
Oui	24 (31,6%)	62 (44,3%)	86 (39,8%)
Non	52 (68,4%)	78 (55,7%)	130 (60,2%)
Total	76 (100%)	140 (100%)	216 (100%)

<sup>\*\*</sup>HGOPY : Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé

# IV.3. Caractéristiques sociodémographiques associées à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

## IV.3.1 Age et contraception à la suite d'un avortement clandestin

La tranche d'âge n'était pas associée à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. (Tableau IV)

Tableau IV: association entre âge et contraception en post-abortum clandestin

	Contr	Contraception		
Age (en années)	Oui	Non	OR (IC à 95%)	Valeur p
	N=86; n(%)	N=130; n(%)		
[20-25[	26 (40.6%)	38 (59.4%)	0.98 (0.30, 3.32)	0.970
[25-30[	14 (33.3%)	28 (66.7%)	0.71 (0.19, 2.71)	0.619
[30-35[	20 (41.7%)	28 (58.3%)	1.02 (0.29, 3.68)	0.975
[35-40[	8 (40.0%)	12 (60.0%)	0.95 (0.18, 4.69)	0.952
[40-45[	4 (50.0%)	4 (50.0%)	1.43 (0.14, 14.4)	0.749

# IV.3.2 Statut matrimonial et contraception à la suite d'un avortement clandestin

Dans notre étude, il n'y avait pas d'association entre le statut matrimonial et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. (Tableau V)

Tableau V: association entre statut matrimonial et contraception en post-abortum clandestin

	Contraception				
	Oui	Oui Non N=86; n(%) N=130; n(%)		Valeur p	
Variables	N=86; n(%)				
Célibataire	56 (40.0%)	84 (60.0%)	Réf.		
Mariée	8 (28.6%)	20 (71.4%)	0.60 (0.15, 1.99)	0.425	
Veuve	0 (0%)	2 (100.0%)	NA	0.992	
Divorcée	2 (100.0%)	0 (0%)	NA	0.991	
Concubine	20 (45.5%)	24 (54.5%)	1.25 (0.47, 3.29)	0.651	

# IV.3.3 Niveau d'instruction et contraception à la suite d'un avortement clandestin

Le niveau d'instruction des femmes ayant été pris en charge pour avortement clandestin n'était pas associé à l'utilisation de la contraception en post-abortum. (Tableau VI)

**Tableau VI:** association entre niveau d'instruction et contraception du post-abortum clandestin

	Contr	Contraception			
Niveau d'instruction	Oui Non N=86 ; n(%) N=130 ; n(%)		OR (IC à 95%)	Valeur p	
Supérieur	32 (38.1%)	52 (61.9%)	Réf.		
Primaire	6 (37.5%)	10 (62.5%)	0.98 (0.18, 4.54)	0.975	
Secondaire	48 (41.4%)	68 (58.6%)	1.15 (0.51, 2.61)	0.741	

## IV.3.4 Profession et contraception à la suite d'un avortement clandestin

La profession ou l'occupation n'était pas associé aux chances d'utiliser une contraception à la suite d'un avortement clandestin. (Tableau VII)

Tableau VII: Profession et utilisation de la contraception en post-abortum clandestin

	Contr	aception		
Occupation	Oui	Oui Non		Valeur p
	N=86; n(%)	N=130; n(%)		
Elève / Etudiante	38 (48.7%)	40 (51.3%)	Réf.	
Ménagère	10 (26.3%)	28 (73.7%)	0.38 (0.10, 1.19)	0.110
Personnel de santé	4 (66.7%)	2 (33.3%)	2.11 (0.19, 4.75)	0.556
Sans emploi	2 (20.0%)	8 (80.0%)	0.26 (0.01, 1.98)	0.251
Enseignante	2 (50.0%)	2 (50.0%)	1.05 (0.04, 27.9)	0.972
Commerçante	10 (38.5%)	16 (61.5%)	0.66 (0.17, 2.33)	0.522
Coiffeuse	2 (25.0%)	6 (75.0%)	0.35 (0.02, 3.01)	0.382
Couturière	8 (44.4%)	10 (55.6%)	0.84 (0.18, 3.65)	0.817
Hôtesse	0 (0%)	2 (100.0%)	NA	0.991
Autre	10 (38.5%)	16 (61.5%)	0.66 (0.17, 2.33)	0.522

# IV.3.5 Région d'origine et contraception à la suite d'un avortement clandestin

Le tableau ci-dessous montre que l'appartenance à la région Sud réduisait significativement l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin (OR 0,18 ; IC 95% (0,03-0,79) ; p=0,041). (Tableau VIII)

Tableau VIII: région d'origine et contraception à la suite d'un avortement clandestin

	Contr	Contraception		
Région d'origine	Oui	Non	OR (IC à 95%)	Valeur p
	N=86; n(%)	N=130; n(%)		
Centre	38 (50.0%)	38 (50.0%)	Réf.	
Extrême-Nord	0 (0%)	2 (100.0%)	NA	0.994
Nord	2 (11.1%)	16 (88.9%)	0.13 (0.01, 0.78)	0.061
Adamoua	0 (0%)	6 (100.0%)	NA	0.990
Ouest	20 (43.5%)	26 (56.5%)	0.77 (0.27, 2.17)	0.621
Sud-Ouest	6 (60.0%)	4 (40.0%)	1.50 (0.22, 12.4)	0.676
Littoral	12 (50.0%)	12 (50.0%)	1.00 (0.27, 3.74)	>0.999
Est	4 (66.7%)	2 (33.3%)	2.00 (0.18, 45.2)	0.584
Sud	4 (15.4%)	22 (84.6%)	0.18 (0.03, 0.79)	0.041
Autre	0 (0%)	2 (100.0%)	NA	0.994

# IV.3.6 Lieu de résidence, religion et contraception à la suite d'un avortement clandestin

Le lieu de résidence et la religion n'étaient pas associés à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. (Tableau IX)

Tableau IX: lieu de résidence et contraception à la suite d'un avortement clandestin

Variables	Contr	Contraception		Valeur p
	Oui	Non	_	
	N=86; $n(%)$	N=130; $n(%)$		
Lieu de résidence				
Urbain	80 (40.0%)	120 (60.0%)	Réf.	
Rural	6 (37.5%)	10 (62.5%)	0.90 (0.18, 3.88)	0.889
Religion				
Catholique	66 (44.6%)	82 (55.4%)	Réf.	
Protestante	16 (38.1%)	26 (61.9%)	0.76 (0.27, 2.04)	0.596
Musulmane	0 (0%)	10 (100.0%)	NA	0.992
Orthodoxe	0 (0%)	4 (100.0%)	NA	0.995
Pentecôtiste	2 (33.3%)	4 (66.7%)	0.62 (0.03, 6.76)	0.703
Autre religion	2 (33.3%)	4 (66.7%)	0.62 (0.03, 0.76)	0.703

# IV.4. Caractéristiques cliniques associées à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

## IV.4.1. Caractéristiques reproductives

Dans notre étude, aucune caractéristiques reproductives (parité et antécédent d'avortement) n'étaient associées à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. (Tableau X)

**Tableau X:** Parité et antécédent d'avortement et utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

	Contra	Contraception		
Variables	Oui	Non	OR (IC à 95%)	Valeur p
	N=86; $n(%)$	N=130; $n(%)$		
Parité				
Primipare	26 (36.1%)	46 (63.9%)	Réf.	
Paucipare	30 (40.5%)	44 (59.5%)	1.21 (0.47, 3.13)	0.697
Multipare	24 (46.2%)	28 (53.8%)	1.52 (0.54, 4.29)	0.427
Grande multipare	6 (33.3%)	12 (66.7%)	0.88 (0.16, 3.97)	0.876
Avortement				
Moyenne	$1.4\pm0.8$	$1.5 \pm 0.7$		0.338
Médiane	1.0 [1.0 - 2.0]	1.0 [1.0 - 2.0]		
Min - Max	1.0 - 5.0	1.0 - 4.0		

# IV.4.2. Motif de l'avortement et utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

Le motif (ou la raison) ayant conduit à pratiquer un avortement volontaire n'était pas associé à l'utilisation de la contraception en post-abortum clandestin. (Tableau XI).

Tableau XI: Motif de l'avortement et contraception à la suite d'un avortement clandestin

Contraception					
Motif de l'avortement	Oui	Non	OR	Valeur	
	N =86	N = 130	IC 95%	p	
Désir de poursuivre les études	36 (47.4%)	40 (52.6%)	1.62 (0.72, 3.63)	0.239	
Peur des parents	26 (36.1%)	46 (63.9%)	0.79 (0.34, 1.79)	0.579	
Honte	16 (47.1%)	18 (52.9%)	1.42 (0.49, 4.06)	0.508	
Difficultés financières	50 (38.5%)	80 (61.5%)	0.87 (0.40, 1.91)	0.724	
Le fait d'avoir un bébé de	30 (51.7%)	28 (48.3%)	1.95 (0.82, 4.67)	0.128	
moins d'un an					
Désir de voyage	6 (42.9%)	8 (57.1%)	1.14 (0.22, 5.45)	0.865	
Fuite des responsabilités du	26 (34.2%)	50 (65.8%)	0.69 (0.30, 1.56)	0.382	
partenaire					
Autre	0 (0%)	4 (100.0%)	NA	0.988	

# IV.4.3. Timing de la prochaine grossesse et utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

Le timing de la prochaine grossesse estimé à moins de 12 mois réduisait significativement l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. (Tableau XII)

**Tableau XII:** timing de la prochaine grossesse et utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

Contraception					
Timing de la prochaine	Oui	Non	OR	Valeur	
grossesse	N =86	N = 130	IC 95%	p	
3 à 6 mois	0 (0%)	1 (100.0%)	NA	0.991	
7 à 12 mois	7 (31.8%)	15 (68.2%)	0.23 (0.05, 0.91)	0.041	
1 à 3 ans	17 (35.4%)	31 (64.6%)	0.27 (0.07, 0.90)	0.039	
4 à 5 ans	9 (40.9%)	13 (59.1%)	0.35 (0.08, 1.32)	0.129	

# IV.4.4. Complications de l'avortement et utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

Les différentes complications causées par la pratique d'un avortement clandestin n'avaient aucune association avec l'utilisation de la contraception en post-abortum clandestin. (Tableau XIII)

**Tableau XIII:** Complications de l'avortement et utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

Contraception					
Complications	Oui	Non	OR	Valeur	
	N =86	N = 130	IC 95%	p	
Anémie sévère	10 (45.5%)	12 (54.5%)	1.29 (0.35, 4.59)	0.687	
Choc hémorragique	4 (22.2%)	14 (77.8%)	0.40 (0.06, 1.77)	0.274	
Choc septique	2 (50.0%)	2 (50.0%)	1.52 (0.06, 39.2)	0.768	
Transfusion sanguine	14 (38.9%)	22 (61.1%)	0.95 (0.32, 2.66)	0.930	

# IV.5. Association entre connaissances sur la contraception et utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

# IV.5.1 Sources d'information sur les méthodes contraceptives et utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

Les sources d'information sur les méthodes de contraception n'étaient pas associées à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. (Tableau XIV)

**Tableau XIV**: sources d'information sur les méthodes contraceptives et contraception à la suite d'un avortement clandestin

	Contr	aception	OR (IC à	Valeur	
Sources d'information	Oui Non		95%)	р	
	N=86; n(%)	N=130; $n(%)$	22,0)	P	
Amis	26 (42.6%)	35 (57.4%)	Ref.	/	
Médias	1 (33.3%)	2 (66.7%)	0.67 (0.03, 7.39)	0.752	
Personnel de santé	9 (56.3%)	7 (43.8%)	1.73 (0.57, 5.43)	0.333	
Famille	7 (25.0%)	21 (75.0%)	0.45 (0.16, 1.17)	0.114	
Internet	17 (37.8%)	28 (62.2%)	0.86	0,557	

# IV.5.2 Méthodes contraceptives connues et utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

Dans le cadre des connaissances, le fait de connaître des méthodes contraceptives et malgré le coût déclaré abordable dans sa grande majorité, il n'y avait pas d'association avec l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin. (Tableau XV)

**Tableau XV:** connaissance sur les méthodes contraceptives, leur coût et l'utilisation de la contraception en post-abortum clandestin

	Contr	aception	OD (IC à	Valeur p			
Variables	Oui N=86 ; n(%)	Non N=130 ; n(%)	- OR (IC à 95%)				
Méthodes contraceptives	Méthodes contraceptives connues						
Pilule hormonale	16 (53.3%)	14 (46.7%)	1.89 (0.63, 5.84)	0.254			
Implant	54 (45.0%)	66 (55.0%)	1.64 (0.75, 3.64)	0.220			
DIU	16 (32.0%)	34 (68.0%)	0.65 (0.24, 1.62)	0.365			
Injection hormonale	14 (35.0%)	26 (65.0%)	0.78 (0.27, 2.09)	0.627			
Coût d'une contraception							
Abordable	80 (38.8%)	126 (61.2%)	Réf.				
Coûteux	2 (50.0%)	2 (50.0%)	1.58 (0.06, 40.6)	0.751			
Moins coûteux	4 (66.7%)	2 (33.3%)	3.15 (0.29, 69.1)	0.355			

**CHAPITRE V: DISCUSSION** 

Notre étude portait sur les facteurs associés à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin dans deux hôpitaux de Yaoundé. Pendant notre période d'étude, 216 ont été retenu dont 86 cas d'utilisation de contraception en post-abortum.

## V.1. Fréquence

Dans notre étude, nous avons trouvé que 39,8% des femmes adoptaient effectivement une méthode contraceptive en post-abortum. Au Cameroun, une étude faite à l'Hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala par Tchounzou et al en 2010 avait retrouvé une fréquence de 49,3% [53]. Deux études faites en zone urbaine au Ghana et en zone rurale au Kenya par contre retrouvaient respectivement une fréquence de 56% et 76% [54,55]. Notre fréquence pourrait s'expliquer par la faible intégration des soins complets post-abortum par les prestataires et le fait que les femmes ne reçoivent pas effectivement la méthode de contraception choisie avant leur sortie de l'hôpital.

## V.2. Facteurs socio-démographiques

#### V.2.1. Niveau d'éducation

Notre étude n'a pas retrouvé d'association entre le niveau d'éducation et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin contrairement dans l'étude menée par Nathalie Morris en Angola où le niveau d'éducation secondaire était associé à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin (OR 1.11; IC 95% (1.00, 1.23); p=0,046) [56]. Ceci pourrait s'expliquer par la taille de l'échantillon faible de notre étude.

### V.2.2. Age

Dans notre étude, l'âge n'était pas associé à la probabilité d'utiliser une méthode contraceptive à la suite d'un avortement clandestin. En effet, l'étude de Tchounzou et al en 2010 à Douala, avait montré qu'avoir moins de 25 ans (OR 5,4 ; IC 95% (1.9, 15.3) ; p=0.000) favorisait l'utilisation de la contraception après un avortement [53]. Nathalie Morris et al dans une étude faite en 2018 en Angola avaient retrouvé des résultats similaires (OR 1,38 ; IC 95% (1.20, 1.59) ; p<0,001) [56]. Ceci pourrait s''expliquer par le fait que la taille de l'échantillon et la période d'étude étaient plus grandes par rapport aux nôtres.

### V.2.3. Statut matrimonial

Nous n'avons pas trouvé d'association significative entre le statut matrimonial et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin.

Dans la littérature, nous n'avons pas retrouvé d'association statistiquement significative entre le statut matrimonial et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin.

#### V.2.4. Profession

Nous n'avons pas trouvé d'association significative entre la profession et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin.

Dans la littérature, nous n'avons pas retrouvé d'association statistiquement significative entre la profession et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin.

## V.2.5. Région d'origine

Dans notre étude, l'appartenance à la région du Sud réduisait significativement l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin (OR 0,18 ; IC 95% (0.03, 0.79) ; p=0,041).

Dans la littérature, nous n'avons pas retrouvé d'association statistiquement significative entre l'appartenance à la région du Sud et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin.

## V.3. Facteurs cliniques

#### V.3.1 Parité

Nous n'avons pas trouvé d'association significative entre la parité et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin.

Dans la littérature, nous n'avons pas retrouvé d'association statistiquement significative entre la parité et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

## V.3.2 Timing pour la prochaine grossesse

Dans notre étude, le souhait d'avoir une prochaine grossesse dans moins de 12 mois réduisait significativement l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

(OR 0,23; IC 95% (0.05, 0.91); p=0,041).

Dans la littérature, nous n'avons pas retrouvé d'association statistiquement significative entre timing pour la prochaine grossesse et l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

## V.4. Limites de l'étude

Les limites de notre étude étaient :

- Biais de sélection
- ➤ La faible taille de notre échantillon d'étude ne permettant pas de montrer l'association de certaines variables pouvant être significative (durée d'étude)

## **CONCLUSION**

Au terme de notre étude où il était question de déterminer les facteurs associés à l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin, il en ressort que :

- 1) La fréquence d'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin était basse (39,8%)
  - 2) L'appartenance à la région du Sud réduisait significativement l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin
- 3) Le souhait d'avoir une prochaine grossesse dans moins de 12 mois réduisait significativement l'utilisation de la contraception à la suite d'un avortement clandestin

## RECOMMANDATIONS

A la fin de notre travail, nous formulons humblement les recommandations suivantes :

### > Au ministère de la santé publique

Organiser des campagnes de sensibilisation sur la contraception en général à travers les agents de santé ou par les médias.

Impliquer les femmes ayant un antécédent d'utilisation de méthode contraceptive à longue durée d'action dans les séances d'IEC pour faire un témoignage sur l'efficacité et la nécessité de la contraception.

### > Aux praticiens

Mettre un accent sur la dynamisation du counseling sur la contraception en post-abortum Veiller à ce que toutes femmes en post-abortum après un counseling dument fait, sortent des structures avec une méthode de contraception effectivement adopté

### Aux femmes en période du post-abortum (en âge de procréer)

Fréquenter les centres de planification familiale le plus tôt possible après un avortement. Participer pleinement aux campagnes d'IEC organisées sur la planification familiale.

### **→** A la communauté scientifique

Mener des études de cohorte et à plus grande échelle, investiguant sur les facteurs favorisant l'utilisation de la contraception après un avortement clandestin, en vue d'obtenir des résultats plus conséquents, (et d'en ressortir plus tard par méta-analyse)

**REFERENCES** 

- World Health Organization. Clinical practice handbook for safe abortion [Internet].
   Geneva: World Health Organization; 2014 [cité 18 août 2024]. 64 p. Disponible sur: https://iris.who.int/handle/10665/97415
- 2. Grimes DA, Benson J, Singh S, Romero M, Ganatra B, Okonofua FE, et al. Unsafe abortion: the preventable pandemic. Lancet Lond Engl. 25 nov 2006;368(9550):1908-19.
- 3. Ganatra B, Gerdts C, Rossier C, Johnson BR, Tunçalp Ö, Assifi A, et al. Global, regional, and subregional classification of abortions by safety, 2010–14: estimates from a Bayesian hierarchical model. The Lancet. 25 nov 2017;390(10110):2372-81.
- 4. Sedgh G, Bearak J, Singh S, Bankole A, Popinchalk A, Ganatra B, et al. Abortion incidence between 1990 and 2014: global, regional, and subregional levels and trends. The Lancet. 16 juill 2016;388(10041):258-67.
- 5. Organization WH. Preventing unsafe abortion: fact sheet. 2014 [cité 18 août 2024]; Disponible sur: https://iris.who.int/handle/10665/112321
- 6. WHO\_RHR\_15.04\_eng.pdf [Internet]. [cité 18 août 2024]. Disponible sur: https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/173586/WHO\_RHR\_15.04\_eng.pdf?sequ ence=1
- 7. Ngowa JDK, Neng HT, Domgue JF, Nsahlai CJ, Kasia JM. Voluntary Induced Abortion in Cameroon: Prevalence, Reasons, and Complications. Open J Obstet Gynecol. 21 août 2015;5(9):475-80.
- 8. abortion-subsaharan-africa-fr.pdf [Internet]. [cité 15 août 2024]. Disponible sur: https://www.guttmacher.org/sites/default/files/factsheet/abortion-subsaharan-africa-fr.pdf
- 9. Institut National de la Statistique du Cameroun. Troisième Enquête Démographique et de santé, 2018. Disponible sur : <a href="http://www.statistics-cameroon.org/">http://www.statistics-cameroon.org/</a> [Consulté le 03 Décembre 2022]
- Les morts maternelles en France. Mieux comprendre pour mieux prévenir, 6e rapport de l'Enquête Nationale Confidentielle sur les Morts Maternelles (ENCMM), 2013-2015. Saint-Maurice : Santé publique France, 2021. 237 p. Disponible sur : www.santepubliquefrance.fr
- 11. Nations Unies Cameroun. Objectifs de développement durable | Les Nations Unies au Cameroun [Internet]. [cité 19 déc 2021].
- 12. Kamga DVT, Nana PN, Fouelifack FY, Fouedjio JH. Contribution des avortements et des grossesses extra-utérines dans la mortalité maternelle dans trois hôpitaux

- universitaires de Yaoundé. Pan Afr Med J [Internet]. 3 août 2017 [cité 18 août 2024];27(248). Disponible sur: <a href="https://www.panafrican-med-journal.com//content/article/27/248/full">https://www.panafrican-med-journal.com//content/article/27/248/full</a>
- 13. Nkwabong E, Bechem E, Fomulu JN. Outcome of clandestine abortions in two University Teaching Hospitals in Yaoundé, Cameroon. Health Sci Dis [Internet]. 25 avr 2014 [cité 18 août 2024];15(2). Disponible sur: https://www.hsd-fmsb.org/index.php/hsd/article/view/286
- Tumasang F, Leke RJI, and Aguh V. Expanding the use of manual vacuum aspiration for incomplete abortion in selected health institutions in Yaounde, Cameroon. Int J Gynaecol Obstet. 2014;126:S28-S30.
- 15. Bain LE, and Kongnyuy EJ. Eliminating the high abortion related complications and deaths in Cameroon: the restrictive legal atmosphere on abortions is no acceptable excuse. BMC Women's Health. 2018;18:71. doi.org/10.1186/s12905-018-0564-6. PubMed PMID: 29793462; PubMed Central PMCID: PMC5968528.
- 16. Mathai M, Harshad S, Richard J. Prise en charge des complications de la grossesse et de l'accouchement: guide destiné à la sage-femme et au médecin. Genève; 2004.
- 17. Abbara A. Lexique de la Médecine de la reproduction. 6 Decembre 2015 [cité 9 nov 2021].
- 18. Medecin Sans Frontieres. Soins obstétricaux et néonatals essentiels. 2019. Edition. ISBN 978-2-37585-040-4:259.
- Vinatier D, Dufour P, Berard J. Avortements spontanes a repetition. Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français. J Gynécologie Obstétrique Biol Reprod. sept 2005;34(5):513
- 20. Deborah M. Avortement faits et chiffres: safe-engage. Population Reference Bureau 2021 [cite 17 oct 2021].
- Almeida N, Teixeira A, Capoco Sachiteque A, Molina JR, dos Prazeres Tavares H, Ramalho C. Characterisation of induced abortion and consequences to women's health at Hospital Central do Huambo – Angola. J Obstet Gynaecol. 18 mai 2020;40(4):558-63.

- 22. Banno C, Sugiura-Ogasawara M, Ebara T, Ide S, Kitaori T, Sato T, et al. Attitude and perceptions toward miscarriage: a survey of a general population in Japan. J Hum Genet. févr 2020;65(2):155-64.
- 23. Chae S, Kayembe P, Philbin J, Mabika C, Bankole A. The incidence of induced abortion in Kinshasa, Democratic Republic of Congo, 2016. PLOS ONE. 2 oct 2017;12.
- 24. Socpa A, de Koning K. Needs assessment on safe abortion advocacy. For the society of obstetricians and gynaecologists in Cameroon. (SOGOC). May 2018: 41.
- 25. Foumane P, Dohbit JS, Meka ENU, Nkada M-N, Minkande JZ, Mboudou ET. Etiologies de la mortalité maternelle à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé: une série de 58 décès. Health Sci Dis. 17 août 2015;16(3).
- 26. Awou CGK. Evaluation de l'efficacité et du coût du Misoprostol comparés à l'aspiration manuelle intra-utérine dans le traitement des avortements incomplets à Yaoundé.[These]: Faculte de Medecine et des Sciences Biomedicales; 2017. p114.
- 27. Tangsiriwatthana T, Sangkomkamhang US, Lumbiganon P, Laopaiboon M. Anesthésie locale paracervicale pour dilatation du col utérin et interventions utérines. Anaesthesia Group. 21 janvier 2009. [cité 13 nov 2021].
- 28. Oppegaard KS, Qvigstad E, Fiala C, Heikinheimo O, Benson L, Gemzell-Danielsson K. Clinical follow-up compared with self-assessment of outcome after medical abortion: a multicentre, non-inferiority, randomised, controlled trial. Lancet Lond Engl. 21 févr 2015;385(9969):698-704.
- 29. Teufack F. Complications précoces de l'avortement provoqué en comparaison avec l'avortement spontané dans deux hôpitaux de Yaoundé.[These]: Faculte de Medecine et des Sciences Biomedicales; 2019. p110.
- 30. Organisation Mondiale de la Sante. Avortement sécurisé : directives techniques et stratégiques à l'intention des systèmes de santé. WHO. 2013; [cité 13 nov 2021].
- 31. MacIsaac L, Darney P. Early surgical abortion: An alternative to and backup for medical abortion Am J Obstet Gynecol 2000; 183:S76-S83.
- 32. Ibara B, Babela J, Ollandzobo L, Ngoyi-Ontsira N, Sekangue-Obili G, Gossaki H, et al. Tétanos: aspects épidémiologiques et facteurs associés au décès au CHU de Brazzaville, Congo. Médecine Santé Trop. 1 oct 2017;27(4):411-4.
- 33. Abbara A. Avortements spontanés, définitions et calssification clinique. Livre interactif en Gynecologie Obstetrique. 22 Avril, 2017. [cité 13 nov 2021].

- 34. Blangis F. La contraception du post-partum : Etat des lieux des pratiques dans le service de suites de couches et la visite post-natale au CHU de Nantes. Mémoire, Nantes, 2011, 58 p.
- 35. Savio M. Les différents contraceptifs oraux : leur prescription, leur utilisation, leurs risques d'utilisation, évolution des connaissances et conséquences en termes de prescription et d'utilisation. Thèse de doctorat : Pharmacie : Toulouse 3 : 2015 ; 2015TOU32018
- 36. Organisation mondiale de la santé. Planification familiale/Contraception, [Internet]. [Page consultée le 17/03/2021]. Disponible sur : https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception
- 37. Haute autorité de santé. Méthodes contraceptives : focus sur les méthodes les plus efficaces disponibles. Saint-Denis : HAS, 2015. Disponible sur : <a href="https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2013-03/synthese\_methodes\_contraceptives\_format2clics.pdf">https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2013-03/synthese\_methodes\_contraceptives\_format2clics.pdf</a>
- 38. Ricous B. Interactions médicamenteuses, 2013 [consulté le 12/12/2022]. Contraception du post-partum au centre de santé de référence de la commune II de Bamako, Mali Thèse Médecine DIARRA Barthélémy 61p.
- 39. Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. La pilule [Internet].2015 [cité le 10/01/2023].
- 40. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Stratégies de choix des méthodes contraceptives chez la femme, 2004.Disponible sur: <a href="https:jle.com/fr/revues/met/c-docs/strategies\_de\_choix\_des\_methodes\_contraceptives\_chez\_la\_femme\_document\_a\_lusage\_des\_professionnels\_de\_sante\_decembre\_2004\_267222/article.phtml
  [consulté le 26/11/2022]
- 41. Truitt S Et al. Combined hormonal versus non hormonal versus progestin only contraception in lactation. Cochrane Database of Systematic Reviews 2003, Issue 2, 56-59
- 42. Haute autorité de santé. Contraception : Prescription et conseil aux femmes, 2015.

  Disponible sur : 

  <a href="https://www.hassante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/201502/le\_maj\_contrace">https://www.hassante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/201502/le\_maj\_contrace</a>

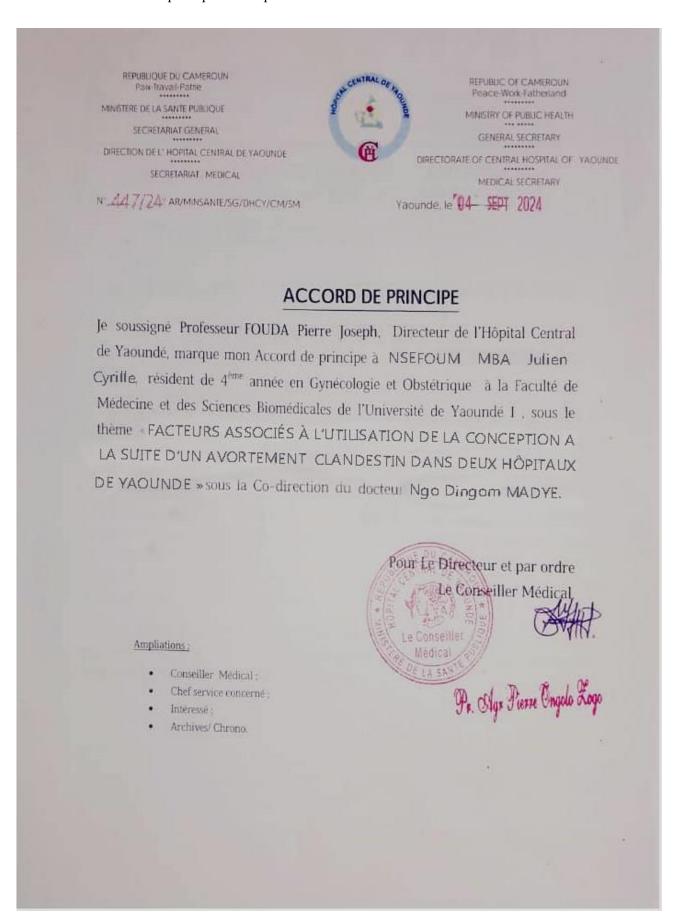
  ption\_prescription-conseil-femmes-060215.pdf [consulté le 17/11/2022]

- 43. Haute autorité de santé. Contraception chez la femme en post-partum, 2015. Disponible sur : <a href="https://has.sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015-02/1e-maj-contraception-post-partum-06215.pdf">https://has.sante.fr/upload/docs/application/pdf/2015-02/1e-maj-contraception-post-partum-06215.pdf</a> [consulté le 28/11/2022].
- 44. Lansac J, Berger C, Magnin G. Contraception hormonale. Masson, Paris; 2001 P. 412-437
- 45. Sissoko M. Evaluation de l'insertion du dispositif intra-utérin du post-partum avec le nouvel inserteur dans le centre de santé de référence de la commune 2 de Bamako. [Thèse méd.], Bamako : université des sciences des techniques et des techniques et des technologies de Bamako, 2019
- 46. Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Préservatif masculin mode d'emploi. s.d. Disponible sur : <a href="https://preservatif-masculin.inpes.fr">https://preservatif-masculin.inpes.fr</a> [consulté le 28/12/2022]
- 47. Organisation mondiale de la santé. Improving access to quality care in family planning: medical eligibility criteria for contraceptive use, 2<sup>nd</sup> ed. Genève, 2000. Disponible sur : <a href="https://apps.who.int/iris/handle/10665/61086">https://apps.who.int/iris/handle/10665/61086</a> [consulté le 10/12/2022].
- 48. Serfaty D. Contraception des femmes allaitantes : place des spermicides. J Gynecol obst bio R. 2010, 44 (1) : 18-27.
- 49. La Haute Autorité de Santé. Contraception d'urgence. 2015 Disponible sur : <a href="https://www.has-sante.fr/jcms/p-3122293/en/contraception">https://www.has-sante.fr/jcms/p-3122293/en/contraception</a> d-urgence-pillule-du lendemain-ou-diu-au-cuivre [consulté le 26/11/2022]
- 50. Vanya M, Devosa I, Barabás C, Bártfai G, Kozinszky Z. Choice of contraception at 6-8 weeks postpartum in south-eastern Hungary. Eur J Contracept Reprod Health Care. 2018; 23(1):52-57
- 51. Gebremariam A, Gebremariam H. Contraceptive use among lactating women in Ganta-Afeshum District, Eastern Tigray, Northern Ethiopia, 2015: a cross sectional study. BMC Pregnancy and childbirth 2017, 17:421
- 52. Edietah E, Njotang P, Ajong A, Essi M, Yakum M, Mbu E. Contraceptive use and determinants of unmet need for family planning; a cross sectional survey in the North West Region, Cameroon. BMC Womens Health. 2018; 18(1):171
- 53. Nyong N, Tchounzou R, Tatah N, Mwadjiewekamdarolles, Diane K, Moustaphabilkissou, et al. Title: An assessment of post-abortion care in the Douala Gyneco-Obstetric and Pediatric Hospital, Cameroon. 1 août 2010;
- 54. Makenzius M, Oguttu M, Klingberg-Allvin M, Gemzell-Daniellson K, Odero TMA,

- andFaxelid E. Post-abortion care with misoprostol equally effective, safe and accepted when administered by midwives compared to physicians: a randomised controlled equivalence trial in a low-resource setting in Kenya. BMJ Open. 2017;7:e016157. doi:10.1136/bmjopen-2017-01615.
- 55. Rominskia SD, Morheb ESK, andLoric J. Post-abortion contraception choices of women in Ghana: A one-year review. Glob Public Health. 2015;10:345-53.
- 56. Morris N, Prata N. Abortion history and its association with current use of modern contraceptive methods in Luanda, Angola. Open Access J Contracept. 2018;9:45-55.

**ANNEXES** 

Annexe 1: Accord de principe de l'Hôpital Central de Yaoundé



**Annexe 2 :** Autorisation de recherche de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé



**Annexe 3 :** Clairance Ethique de la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de l'Université de Yaoundé I

	THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES BIOMÉDICALES	FACULTY OF MEDICINE AND BIOMEDICAL SCIENCES
COMITÉ INSTITUTIONNEL D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE	INSTITUTIONAL ETHICAL REVIEW BOARD
Tel/ fax: 22 31-05-86 22 311224	Corner
Email: decanatfmsb@hotmail.com	
2	
Ref.: N° 1925 / UY1/FMSB/VDRC/DAASR/CSD CLAIRANC	CE ÉTHIQUE 1 0 SEPT 2024
Le COMITÉ INSTITUTIONNEL D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE (CIER)	de la FMSB a examiné
La demande de la clairance éthique soumise par :	
M.Mme: NSEFOUM MBA JULIEN CYRILLE	Matricule: 20S1539
Travaillant sous la direction de : • Pr MVE KOH Val • Dr METOGO NTS • Dr MBOUA BATO	SAMA Junie Annick
Concernant le projet de recherche Facteurs associés avortement clandes	à l'utilisation de la contraception à la suite d'u stin dans deux hôpitaux de Yaoundé
intitule:	
Evaluation de la convenance institutionnelle/valeur sociale Equilibre des risques et des bénéfices	
Respect du consentement libre et éclairé	
Respect de la vie privée et des renseignements personnels	
(confidentialité) :	
(confidentialité) :  Respect de la justice dans le choix des sujets  Respect des personnes vulnérables :	
(confidentialité) :  Respect de la justice dans le choix des sujets  Respect des personnes vulnérables :  Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages	
(confidentialité) :  Respect de la justice dans le choix des sujets  Respect des personnes vulnérables :	
(confidentialité) :  Respect de la justice dans le choix des sujets  Respect des personnes vulnérables :  Réduction des inconvénients/optimalisation des avantages  Gestion des compensations financières des sujets	rouvé et ne devra pas y apporter d'amendement sa ire, pour le suivi de la mise en œuvre dudit protocole glementation ou des recommandations sus évoquée:

# Annexe 4 : Fiche technique de collecte des données

<u>Thème</u> :	Facteurs	associés	à	l'utilisation	de	la	contraception	à	la	suite	d'un	avortement
clandesti	n dans dei	ux hôpita	ux	de Yaoundé								

Numéro d'anonymat (Code unique):	_  _  _	Hôpital :
----------------------------------	---------	-----------

SECTION I : DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES						
S1.Q1	Age (ans)					
S1.Q2	<b>Statut matrimonial</b> 1=Mariée; 2=Célibataire; 3=Veuve; 4=Divorcée; 5=concubine					
S1.Q3	Niveau d'éducation 1=Primaire ; 2=Secondaire ; 3=Supérieur ; 4=Aucun	LI				
S1.Q4	Occupation 1=Elève; 2=Etudiante; 3=Ménagère; 4=Personnel de santé; 5=Sans emploi; 6=Enseignante; 7=Commerçante; 8=Coiffeuse; 9=Couturière; 10=Hôtesse; 11=Serveuse 12=Autres	_ _				
S1.Q5	Religion 1=Catholique; 2=Protestante; 3=Musulmane; 4=Orthodoxe 5=Pentecôtiste; 6=Non croyante; 7=Autres					
S1.Q6	Région d'origine : 1=Extrême-Nord ; 2=Nord ; 3=Adamaoua ; 4= Centre 5=Ouest ; 6=Nord-Ouest ; 7=Sud-Ouest ; 8=Littoral 9=Est ; 10=Sud ; 11=Autres	<u> </u>				
S1.Q7	<b>Lieu de résidence</b> 1= zone urbaine 2= zone rurale					
SECTIO	ON II : ASPECTS CLINIQUES					
S2.Q1	Quel était le motif de l'avortement ?					
S2.Q1a	<b>Désir de poursuivre les études</b> 1=oui ; 2=non	LI				
S2.Q1b	<b>Peur des parents</b> 1=oui ; 2=non					
S2.Q1c	Honte 1=oui; 2=non					
S2.Q1d	<b>Difficultés financières</b> 1=oui ; 2=non					
S2.Q1e	Fait d'avoir un bébé de moins d'un an 1=oui ; 2=non	LI				
S2.Q1f	<b>Désir de voyage</b> 1=oui ; 2=non					
S2.Q1g	Fuite des responsabilités du partenaire 1=oui ; 2=non	LI				
S2.Q1h	Autres :					
S2.Q2	Antécédents obstétricaux					
S2.Q2a	Combien de grossesses avez-vous eu ? 1=1; 2=2; 3=3; 4=4; 5=5; 6=plus de 5	LI				
S2.Q2b	Combien d'enfants avez-vous présentement ? 1=1; 2=2; 3=3; 4=4; 5=5; 6=plus de 5	LI				

S2.Q2c	<b>Nombre d'avortement</b> 1=0 ; 2=1 ; 3=2 ; 4=3 ; 5=4 ; 6=5 et plus					
S2.Q2d	Quel est l'âge du précédent enfant ?					
S2.Q3	Manifestations cliniques					
S2.Q3a	Principales plaintes Saignement per vaginal 1=oui ; 2=non Pelvialgies 1=oui ; 2=non Asthénie 1=oui ; 2=non Syncope 1=oui ; 2=non Pâleur 1=oui ; 2=non Fièvre 1=oui ; 2=non	_   _   _   _   _				
S2.Q3b	Stabilité hémodynamique					
S2.Q3c	1=oui ; 2=non  Principaux signes cliniques  Anémie	_   _   _   _				
S2.Q3d	<b>Diagnostic retenu</b> 1=avortement complet; 2=avortement incomplet; 3=Av. complet septique; 4=Av. incomplet septique;	LI				
S2.Q3e	Complications 1=anémie sévère ; 2=choc hémorragie ; 3=choc septique ; 4=autres	LI				
S2.Q3f	Notion de transfusion sanguine 1=oui ; 2=non					
	SECTION III : CONNAISSANCES ET PRATIQUES DES CLIENTES EN MATIERE DE CONTRACEPTION APRES AVOREMENT					
S3.Q1	Aviez-vous déjà attendu parler de contraception après un avortement clandestin? 1=oui ; 2=non	LI				
S3.Q2	Si oui, quelles sont vos principales sources d'information sur la contraception ?  a. Télévision					
S3.Q3	Selon vous, est-il possible d'adopter une méthode contraceptive juste après un accouchement ? 1=oui ; 2=non	LI				
S3.Q4	Quelles méthodes modernes de contraception connaissez-vous ?  1=Implant ; 2=Stérilet (DIU) ; 3=COC ; 4= Injection	LI				
S3.Q5	Que pensez-vous du coût des méthodes contraceptives ?  1=Couteux ; 2=Abordable ; 3=Moins couteux	L				

S3.Q6	Que pensez-vous de l'accès aux services de planification familiale ? 1=facile ; 2=difficile	LI
	Si difficile, pour quelle(s) raisons?	
	a. Moyen de déplacement 1=oui ; 2=non	
	b. Disponibilité du prestataire 1=oui ; 2=non	1 <del></del> 1 
S3.Q7	c. Rupture du stock 1=oui ; 2=non	I_I 
	d. Afflux de client 1=oui ; 2=non	I_I 
	e. Problèmes financiers 1=oui ; 2=non	I—I 
	Selon vous que doit faire les services de PF pour	<u>                                    </u>
	améliorer leur offre ?	
S3.Q8	1=diminuer le coût; 2=plus de campagne de	
55.20	sensibilisation /d'information; 3=plus de centre de PF	
	4=plus d'implication des prestataires de service	
SECTIO	ON IV : CHOIX DE LA METHODE CONTRACEPT	TIVE
	Le conseil sur la contraception a-t-il était fait lors	
S4.Q1	des soins après avortement?  1=oui ; 2=non	_
	Si oui à la question précédente, à quel moment de	
S4.Q2	la prise en charge cela a été fait ?	
5 22	1=urgence; 2=hospitalisation; 3=sortie	
	Avez-vous choisi une méthode de contraception ?	
S4.Q3	1=oui; 2=non	
	Si oui laquelle des méthodes avez-vous choisi ?	
S4.Q4	1=Implant; 2=Stérilet (DIU); 3=COC; 4= Injection	
	A-t-elle effectivement été placée ? 1=oui ;	
S4.Q5	2=non	_
	Si oui qu'est-ce qui vous a motivé à adopter une	
	méthode contraceptive ?	
	1= Moins d'effets secondaires; 2= Choix du	
S4.Q6	partenaire; 3=Proposition par le personnel de santé	_
	4= Coût; 5= Durée; 6=Moins contraignant;	
	7=désir personnel; 8= Autres	
~ <del>-</del>	Combien d'enfants voulez-vous avoir dans votre	
S4.Q7	vie?	_  _
	Après combien de temps, souhaiterez-vous avoir	
g 4 00	votre prochain enfant ?	
S4.Q8	1=1-3mois ; 2=4-6mois ; 3=7-9mois ; 4=10-12mois	_  _
	5= 1-3ans; 6=5ans; 7=autres	
SECTIO	ON V : LIMITES DANS LE CHOIX DE LA METHO	DDE CONTRACEPTIVE
	Qu'est-ce-qui pourrait être la cause du refus	
S5.Q1	d'utilisation de la contraception moderne ?	
	1=avis parental; 2=refus du partenaire; 3=raison	_
	personnelle; 4=effets secondaires; 5= rumeurs de	
	1'entourage ; 6= autres	
	Quels sont les effets secondaires qui pourraient	
	vous empêcher de choisir une méthode de	
S3.Q2	contraception moderne ?	
	1=Saignements abondants; 2=Douleur abdominale;	
	3=Prise de poids ; 4=Troubles du cycle ;	
	5=autre	

S3.Q3	À quelle fréquence discutez-vous de la planification familiale avec votre partenaire ? 1=Jamais ; 2=Parfois ; 3=après chaque grossesse	LI
S3.Q4	Quelle est votre principale source d'information concernant la contraception ?  1=Médias; 2=Personnel de santé ; 3=Famille ; 4=Ecole ; 6= Amis ; 7=Autres	
S3.Q5	Aimeriez-vous plus d'information sur la contraception ? 1=oui ; 2=non	LI
S5.Q6	Si oui, de quelle façon ?  1=Le personnel médical ; 2=Par l'école ; 3=Par les associations ; 4=Par les parents ; 5=Par les médias ; 6=Autres moyens	